



Rapport annuel 2020

Sommaire

Partie 1	Procès-verbal de la 19^e session du Parlement du 28 novembre 2020 (visioconférence)	2
Partie 2	Rapport annuel	
	2.1 Présidente central	7
	2.2 Directeur	7
	2.3 Commission de championnat indoor (CCHI)	10
	2.4 Commission de championnat beach (CCHB)	12
	2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA)	13
	2.6 Commission de la relève indoor (CRI)	17
	2.7 Commission de la relève beach (CRB)	18
	2.8 Commission des entraîneurs (CE)	19
Partie 3	Rapport annuel	
	3.1 Annexe au rapport annuel 2020–Finances	23
	3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley	38
Partie 4	Annexe des statistiques	
	4.1 Licences/Clubs dès 1969	40
	4.2 Développement du nombre des licences	41
	4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes	42
	4.4 Licences par région et sexe/Sortes de licences	43
	4.5 Répartition des classes d'âge	44

Sources de photo par ordre alphabétique:

CEV, Julie Gertsch, King oft he Court, Thomas Läderach, Damien Sengstag, Swiss Volley

1. Procès-verbal de la 19^e session du Parlement du 28 novembre 2020 (visioconférence)

Le présent procès-verbal ne contient que les argumentations et les décisions déterminantes. Les enregistrements de la session parlementaire (MP4) ainsi que les différentes présentations peuvent être obtenus auprès du bureau de Swiss Volley.

1. Accueil

Le Parlement du volleyball marque aujourd'hui l'histoire de la fédération en se réunissant pour la toute première fois de manière virtuelle.

Depuis la Maison du Sport à Ittigen, la Présidente Nora Willi ouvre la session à 10h30 par visioconférence et souhaite la bienvenue aux représentantes et représentants des différents comités, du Parlement et des médias qui se sont connectés. Elle salue en particulier les candidates au Comité central Daniela Aeschlimann et Jasmin Tschachtli-Roos ainsi que le Président de la commission de gestion et les membres présents du Comité central.

En premier lieu, Nora Willi adresse quelques mots aux personnes présentes virtuellement. Quelle année! La pandémie a mis le monde face à des défis inédits. Et Swiss Volley ne déroge pas à la règle: interruption de la saison 2019/2020, absence de champions et de vainqueurs de la Coupe et annulation du championnat suisse de la relève. De surcroît, les matches de qualification pour le CHE ainsi que le traditionnel tournoi de Gstaad n'ont pas eu lieu, les Jeux Olympiques ont été reportés et nous avons dû élaborer de nouveaux concepts de protection. Enfin, à l'exception de la LNA, le championnat est de nouveau interrompu.

Toutefois, en cette période certes difficile, tout n'a pas été noir. Le titre de championnes d'Europe d'Anouk Vergé-Dépré et Joana Heidrich a constitué un temps fort de l'année. Nora Willi souligne également qu'elle a senti l'appréciation pour le travail réalisé par le bureau. Œuvrant sans relâche, ce dernier a mis à disposition des concepts de protection actuels et a fourni aux régions des informations qui facilitent la tâche des personnes occupant une fonction bénévole au sein des clubs.

Les mesures de stabilisation 2020 ont permis de soutenir les organisations en difficultés financières en raison des restrictions liées à la pandémie. Ces mesures, qui ne vont pas de soi, envoient un signal fort en faveur du sport suisse.

Nora Willi conclut sur une note d'espoir, anticipant un retour à la normale en 2021, et remercie chacun de son engagement considérable, le plus souvent bénévole, en faveur du volleyball et du beach volley. Les distinctions et la remise du Prix Benevolley ne peuvent avoir lieu cette année et sont donc reportées.

S'ensuit une minute de silence en mémoire des membres décédés de Swiss Volley.

Les représentantes et représentants du Parlement du volleyball ont été convoqués à la 19^e session parlementaire de Swiss Volley, le 23 octobre 2020, conformément au règlement. Dans le cadre de sa 19^e session, le Parlement a le droit de délibérer et de statuer selon les statuts.

2. Informations Swiss Volley

Nora Willi aborde ce point de l'ordre du jour en donnant un aperçu de la Vision 2024 présentée au Parlement en 2017, concrétisée dans le cadre de la Stratégie 2024 et mise en œuvre depuis lors. Où en est Swiss Volley aujourd'hui?

En ce qui concerne le volleyball, Swiss Volley a fait un grand pas en avant avec le modèle de promotion FTEM et les structures nationales et régionales. La fédération a beaucoup investi dans la philosophie de formation homogène. Le nombre de personnes licenciées est passé de 38 000 durant la saison 2015/2016 à 42 000 pendant la saison 2019/2020. Grâce à cette augmentation, Swiss Volley est clairement le sport en salle numéro 1 en Suisse.

En beach volley, il n'est pas à exclure que l'équipe suisse remporte une médaille olympique avant 2024. Swiss Volley a trouvé un nouveau partenaire en TIT-PIT pour le Tour national. Il a été annoncé que le contrat qui les lie sera prolongé jusqu'en 2024. Par ailleurs, avec le tournoi de très haut niveau qui a lieu Gstaad, la Suisse dispose de sa propre compétition du World Tour.

Grâce au nouveau département Développement des clubs et des associations créé en 2017, Swiss Volley a pu soutenir plus efficacement les régions et les clubs ces dernières années. Le Prix Benevolley introduit en 2019 permet de valoriser les fonctions bénévoles, qui sont extrêmement importantes pour le



sport suisse. Toujours consultée par les autres fédérations, Swiss Volley voit cela comme un signe que la fédération est déjà une référence dans certains domaines.

Voici le bilan de mi-parcours que dresse Nora Willi: Swiss Volley est sur la bonne voie même si d'importants efforts sont toujours nécessaires à tous les niveaux. En 2021, le Comité central va étudier le chemin restant à parcourir dans le cadre d'un atelier.

Nora Willi passe la parole à Werner Augsburger. Werner Augsburger commence son intervention en saluant la performance exceptionnelle de Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré qui ont remporté l'or au CHE. Il remercie explicitement les coaches ainsi que l'élite et la relève, qui a réalisé une excellente saison. En effet, Mara Betschart et Esmée Böhnner ont gagné le bronze lors du CHE M22, Annik Stähli et Menia Bentele l'argent lors du CHE M20 et Anouk Kressler et Lea Toschini le bronze lors du CHE M18.

Aides et mesures relatives au coronavirus

Werner Augsburger se concentre sur les informations principales en lien avec le coronavirus. Très peu de personnes ont déposé des demandes pour l'aide d'urgence mise en place par la Confédération. Les mesures de stabilisation de la Confédération ont donné lieu à 69 demandes. La Confédération a instauré des prêts sans intérêts et des contributions à fonds perdu pour les ligues supérieures des différents sports. Swiss Volley a créé le comité du championnat, composé de membres du Comité central, de la Commission de championnat indoor, du Comité LNA et du bureau afin de réagir au plus vite aux évolutions de la situation. Swiss Volley se réunit presque toutes les semaines avec les régions dans le cadre de comités consultatifs virtuels.

Sport de performance

Les équipes de beach volley Tanja Hüberli/Nina Betschart, Joana Heidrich/Anouk Vergé-Dépré et Adrian Heidrich/Mirco Gerson sont toutes les trois en bonne passe de se qualifier pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2021.

Grâce à leurs performances d'exception, Marco Krattiger et Florian Breer ont remporté le tournoi «King of the Court» à Utrecht face au tandem norvégien Mol/Sørum, qui dominait les débats l'année dernière.

Werner Augsburger explique que Swiss Olympic a établi la classification des sports pour 2021–2024 en dépit du report des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020: le beach volley est dans la catégorie 1, le volleyball femmes dans la catégorie 3 et le volleyball hommes dans la catégorie 4.

Swiss Volley attendait avec impatience les cinq matches internationaux des équipes nationales de volleyball élite organisés à Schönenwerd dans le cadre des qualifications au CHE. Toutefois, ceux-ci ont été annulés en raison de la situation sanitaire. À l'heure actuelle, il est prévu que les femmes se rendent en janvier au Bélarus pour leurs matches de poule contre l'Estonie et le Bélarus. Les matches de qualification des hommes sont reportés au mois de mai et devraient se dérouler en Slovaquie et en Roumanie.

Développement des clubs et des associations

School Volley: le perfectionnement et la formation continue des professeurs seront renforcés. La décision de s'investir davantage dans le sport scolaire facultatif s'est révélée judicieuse.

Formation: des responsables régionaux de la formation des entraîneurs ont été instaurés et la première Conférence des entraîneurs a eu lieu. Avec les minicours, une offre de cours complémentaire à J+S a été conçue et transmise aux régions et divers projets ont été initiés pour le sport populaire et le sport de performance.

Événements

La relève de Volley Luzern a organisé un championnat suisse Junior Beachtour très réussi au Lido de Lucerne. Werner Augsburger remercie le CO et les bénévoles de ce succès fantastique obtenu malgré les mesures sanitaires.

Werner Augsburger remercie également les régions de l'organisation de 302 tournois B de beach volley et de 131 tournois de JBT Cup. En dépit d'une saison considérablement écourtée et d'exigences importantes, plus de 400 tournois ont pu se tenir en Suisse. Les concepts de protection ont fonctionné et ont été correctement mis en œuvre.

Swiss Volley a d'ores et déjà prolongé sa collaboration avec TIT-PIT d'au moins trois ans (de 2022 à 2024) afin de garantir la tenue du Coop Beachtour à l'avenir.



Divers

L'année dernière, Swiss Volley a beaucoup communiqué avec tous ses partenaires, notamment car la fédération n'a pas toujours pu tenir ses engagements. Ainsi, l'annulation de la finale de la Mobilière Volley Cup a privé CONCORDIA et la Mobilière d'une présence visuelle. Malgré tout, Swiss Volley a négocié avec ces deux entreprises en vue de prolonger le contrat et avec la SRG SSR pour que plus de matches soient diffusés en direct sur SRF. L'exemple de Quickline – qui n'est pas un cas unique – illustre bien que, même en période de pandémie, il est possible de nouer de nouveaux partenariats et de conclure des contrats de longue durée.

Werner Augsburger remercie Swisslos, la Loterie Romande et la société du Sport-Toto de leur important soutien financier. Les apports du SST sont essentiels pour Swiss Volley.

Volley sur neige: partenaire de Swiss Volley, Zone-B prévoit deux tournois de volley sur neige dans les championnats suisses.

Pour conclure sa rétrospective et son exposé sur les perspectives, Werner Augsburger aborde le thème de la réorganisation et présente trois nouveaux membres ordinaires de la direction. À compter de 2021, Alessandro Raffaelli assume le poste de responsable compétitions/événements tandis que Luca Balduzzi devient responsable développement des clubs et des associations/sport populaire et Sebastian Beck responsable sport de performance beach volley. Werner Augsburger annonce que Nora Willi a été élue au Conseil exécutif de Swiss Olympic sur propo-

sition de Swiss Volley. Bravo à elle! De plus, des élections pour différents comités de la CEV se sont tenues en 2020. Alain Fischbacher et Deborah Frey ont été réélus respectivement aux postes de président de la European Legal Commission et de membre de la Legal Chamber. Mirela Borovac fait quant à elle son entrée à la European Medical Commission. Werner Augsburger les félicite de leur élection et les remercie de leur engagement.

Le Directeur sortant exprime sa gratitude aux organes et commissions ainsi qu'aux régions et se dit extrêmement reconnaissant vis-à-vis du Comité central pour leur excellente collaboration. Après quelque neuf années passées à la tête de Swiss Volley, Werner Augsburger passe le témoin à Philippe Saxer, convaincu que le Comité central a pris là une décision sage et éclairée.

3. Élection des scrutateurs

Stefan Schmutz, avocat originaire de Thoune et président de la commission de gestion, est proposé comme scrutateur. Présent sur place, il veillera avec précision à la régularité des scrutins numériques.

Le Parlement procède donc au premier scrutin numérique, l'élection du scrutateur.

Est élu avec 49 voix pour, zéro voix contre et aucune abstention:

Stefan Schmutz, avocat et notaire originaire de Thoune.

4. Détermination et communication de la répartition des voix

Nombre de voix le plus élevé possible	62
Logins demandés	58
Total des représentantes et représentants du Parlement présents en ligne	53
Majorité des 2/3 pour la modification des statuts	36
Majorité absolue	27

5. Fixation du montant des cotisations des membres pour 2021/2022

Les cotisations sont restées identiques par rapport à la dernière saison.

Le montant des cotisations des membres pour la saison 2021/2022 est approuvé à l'unanimité avec 51 voix pour.

6. Approbation du budget 2021

Martin Deubelbeiss, responsable finances et administration du bureau, dresse le bilan de l'année écoulée, qui a été très difficile du point de vue de la planification et de la projection. La fédération n'a pas dû recourir au chômage partiel ni aux aides prévues par les mesures de stabilisation. Pour autant que l'on puisse en juger au moment de la présente session, Swiss Volley clora l'année sans enregistrer de dommage net. Martin Deubelbeiss présente le budget 2021. Il fait référence au budget détaillé qui a été soumis. Martin Deubelbeiss commente les diapositives concernant l'évolution des fonds propres et la planification des comptes de 2021, qui présentent un résultat équilibré malgré un léger déficit de CHF 10 000. Le budget 2021 présente des recettes de CHF 7 169 382 et des charges de CHF 7 179 382. Martin Deubelbeiss explique à l'aide de sa présentation le développement des recettes et des différents postes de charges. Le budget 2021 est adopté par 50 voix et une abstention.

Question de Kari Baur de l'association régionale de Neuchâtel: les «autres frais de personnel» sont-ils adaptés à la situation actuelle? Du point de vue de la fédération, il est très important que le personnel soit satisfait, car il accomplit actuellement un travail colossal en ces temps de coronavirus. Si les dépenses sont proportionnelles aux effectifs (respectivement 55 personnes et 35 ETP), alors elles sont justifiées en ce qui nous concerne.

Pour conclure, Martin Deubelbeiss donne un aperçu de l'état du projet Volley IT 2.0. La mise en ligne de

la partie beach volley a été un succès après une période d'introduction très brève en raison du coronavirus (deux semaines au lieu de deux mois) et les utilisatrices et utilisateurs finaux ont envoyé des feedback dithyrambiques. La feuille de route a dû subir quelques modifications en raison de la pandémie.

7. Modification des statuts et du règlement du Parlement du volleyball

Nora Willi passe la parole à Balz Stückelberger qui présente les demandes du Comité central concernant la modification des statuts et du règlement du Parlement du volleyball au nom de l'équipe de juristes.

Il commence avec la modification des statuts: il explique que les termes «Conférence des formateurs et des entraîneurs» et «Commission des formateurs et des entraîneurs» prêtent à confusion et doivent donc être remplacés. Les termes «Conférence des entraîneurs» et «Commission des entraîneurs» évitent tout malentendu avec les thèmes de la formation de la relève. En outre, il manque la «Commission des joueurs» qui doit être ajoutée.

Le Comité central demande la modification des statuts à la page 3, Abréviations, au Chapitre IV, Art 15, § 2 et 3 et Art. 16, § 2. Une modification des statuts requérant une majorité des 2/3 pour être approuvée, cette demande fait l'objet d'un scrutin séparé.

La demande du Comité central est acceptée à l'unanimité.

Il faut également procéder à la modification terminologique relative à la conférence des entraîneurs dans le règlement du Parlement du volleyball (Art. 4). La deuxième modification porte sur la durée du mandat des membres du Parlement (Art. 2 à 6). Depuis longtemps, la problématique de la représentation régionale fait l'objet de conversations en cas de changement dans la structure d'une association régionale. Afin que cette représentation soit toujours actuelle, le mandat actuellement de deux ans doit passer à un an. La dernière modification concerne l'Art. 3 du règlement du Parlement du volleyball. En réalité, il n'y a jamais eu de contrôle concernant l'élection en bonne et due forme des suppléants présents dans les régions. Les régions inscrivent simplement les personnes participantes à la session du Parlement. Cette modification correspond à une inscription au règlement de cette pratique.

Le Comité central demande les modifications susmentionnées du règlement du Parlement du volleyball.

La demande du Comité central est approuvée par 47 voix pour, contre 1 non et 3 abstentions.



8. Demandes

Aucune demande n'a été reçue dans les délais impartis.

9. Élections

Le mandat de l'organe de révision court jusqu'en 2021 tandis que celui du Tribunal de la Fédération et de l'Instance de recours expire en 2022. Les membres du Comité central, y compris sa présidente Nora Willi, sont élus jusqu'en 2022. Un poste est cependant à pourvoir au sein du Comité central.

Comité central

Avant l'élection du nouveau membre du Comité central, Nora Willi dit au revoir à Dominik Joos qui quitte le Comité central, et le remercie de son engagement. Nora Willi et Bernard Hominal remettent un présent à Dominik Joos.

Daniela Aeschlimann et Jasmin Tschachtli-Roos souhaitent le remplacer au sein du Comité central et se portent candidates à l'élection. Les deux candidates se présentent rapidement. Le Parlement procède à l'élection.

50 voix valides, 0 voix nulle, majorité absolue de 26. Daniela Aeschlimann est élue avec 44 voix. Nora Willi remet un présent aux deux candidates et félicite Daniela Aeschlimann pour son élection. Nouvellement élue au Comité central, Daniela Aeschlimann remercie le Parlement de sa confiance et déclare qu'elle se réjouit de la collaboration à venir.

Commission de gestion

La Commission de gestion composée notamment de Stefan Schmutz (président actuel), Marc-André Racine (membre actuel) et Stefan Thommen (membre actuel) est réélue à l'unanimité.

10. Distinctions

Les distinctions, les départs et la remise du Prix Benevolley auront lieu à une autre occasion en raison de la pandémie de coronavirus.

11. Divers

Les mutations des clubs sont mentionnées en annexe du dossier budgétaire.

Pour conclure la session, Nora Willi dit au revoir à Werner Augsburger qui a fait sa dernière apparition officielle devant le Parlement du volleyball. Après quelque neuf années passées à la tête de Swiss Volley, Werner Augsburger quittera la fédération à la fin de l'année tandis que Philippe Saxer reprendra ses fonctions au sein de la direction. Une célébration digne de ce nom est prévue pour la prochaine session du Parlement du volleyball. Après un bref éloge, Nora Willi remercie chaleureusement Werner Augsburger au nom de l'ensemble du Comité central.

Werner Augsburger saisit cette occasion pour dire quelques mots et féliciter Daniela Aeschlimann de son élection. Son expérience au sein de Swiss Volley restera un très bon souvenir grâce à l'équipe du bureau et à ses collègues assidus des différentes commissions. Aujourd'hui comme demain, le volleyball reste son sport de prédilection. On le reverra sans aucun doute dans le monde du sport. De préférence en personne et pas seulement en ligne.

La prochaine session du Parlement aura lieu le 27 novembre 2021 à la Maison du Sport à Ittigen. Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Nora Willi remercie le bureau de son engagement indéfectible durant cette crise ainsi que ses collègues du Comité central. Elle exprime également sa gratitude à toutes les personnes responsables de cette session du Parlement virtuelle ainsi qu'aux techniciens de BlackPearl Production et aux interprètes Monika Corba et Sabine Nonhebel. Enfin, un dernier merci va à toutes les personnes présentes virtuellement.

La 19^e session du Parlement du volleyball se termine à 13h00.

Ittigen, le 28 novembre 2020

Swiss Volley

Pour le procès-verbal

La présidente

Ursula Gugger Suter

Nora Willi

2. Rapport annuel

2.1 Présidente / 2.2 Directeur

À l'occasion de la 19e session du Parlement en novembre 2020, Swiss Volley aurait voulu décerner pour la deuxième fois le «Prix Benevolley» dans les quatre catégories suivantes: «Club de l'année 2020», «Arbitre de l'année 2020», «Jeune bénévole 2020» et «Prix du bénévolat 2020». Mais comme bien d'autres événements en 2020, la remise de ce prix a dû être reportée en raison de la crise du coronavirus. Le volleyball suisse n'a pas été épargné par la pandémie: des championnats et des matches de relégation ont été annulés, des rêves de promotion de longue date n'ont pas pu être réalisés et tous les voyages vers les nombreuses compétitions internationales de beach volley ont été impactés par le coronavirus. Il n'est donc pas étonnant que le CIO et le gouvernement japonais aient été contraints de reporter les Jeux Olympiques d'été à l'année 2021. La session du Parlement 2020 s'est déroulée en ligne. Une première depuis sa création en 1958.

Notre principale préoccupation reste le développement de la base avec les 14 régions et les quelque

500 clubs. Les échanges avec les 14 régions et leurs responsables se sont considérablement intensifiés.

Bien que le contexte économique se soit tendu – ce que confirment également de nombreuses autres fédérations sportives suisses –, nous sommes parvenus à reconduire des contrats avec des partenaires existants et à en conclure avec de nouvelles entreprises. Nous remercions une fois de plus les deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande, sans lesquelles notre fidèle partenaire et association faitière Swiss Olympic ne pourrait octroyer de subventions aussi substantielles en faveur du développement des athlètes et du sport.

Volleyball

La mise en œuvre du concept FTEM (le concept cadre pour le parcours des athlètes défini par Swiss Olympic) est en bonne voie. Les deux labels «Club national de la relève» (CNR) et «Centre national d'entraînement» (CNE) doivent nous aider à atteindre nos objectifs, même si les nombreuses restrictions cantonales et fédérales liées à la Covid-19





risquent de ralentir nos efforts. C'est également à cause de ces mêmes restrictions que les rencontres internationales prévues à Schönenwerd en Suisse n'ont pu avoir lieu. Ni les femmes ni les hommes n'ont pu disputer les matches de qualification pour la phase finale du CHE.

Côté femmes, les juniores et les cadres de perspective (qui remplacent les équipes nationales jeunesse) ont attiré l'attention d'une fondation. Grâce au soutien de cette dernière, les joueuses de cadre pourront bénéficier d'entraînements et de compétitions intéressants dès que la situation sanitaire le permettra.

Beach volley

En matière de résultats, c'est sans nul doute le titre de championnes d'Europe d'Anouk Vergé-Dépré et Joana Heidrich qui a marqué les esprits. Après plusieurs médailles d'argent remportées au CHE ces dernières années, la Suisse est enfin championne d'Europe, ce qui nous console du report des Jeux Olympiques de Tokyo. De plus, cette victoire contribue au fait que le beach volley soit à nouveau inscrit au niveau de promotion 1 de Swiss Olympic pour le prochain cycle olympique.

La Suisse a en outre remporté le titre de «King of the Court». Le nouveau duo masculin Marco Krattiger/ Florian Breer s'est imposé à Utrecht, montrant ainsi qu'en jouant avec courage et détermination, il est

possible de vaincre les numéros 1 mondiaux de Norvège.

Côté relève, les équipes féminines ont décroché des médailles aux trois championnats d'Europe (M18, M20, M22), ce qui prouve que les investissements dans la relève et dans la qualité des entraîneurs portent leurs fruits. Ces excellents résultats confirment également que la Suisse dispose d'une structure de promotion durable et fondamentale avec le Swiss Volley Junior Beachtour.

Cependant, des succès seront uniquement possibles à l'avenir si la professionnalisation du sport de performance de la relève se poursuit et si nous pouvons offrir un soutien encore plus ciblé aux athlètes des catégories de transition sur le chemin du sport professionnel.

Malgré l'annulation du tournoi de Gstaad – qui fait partie des meilleurs tournois au monde –, une sorte de Journée Kick-off a pu être organisée en vue de l'année 2021, permettant de souhaiter la bienvenue à toutes les équipes nationales, de la relève jusqu'à l'élite, à l'occasion des Journées d'entraînement à Gstaad. Il faut souligner une nouvelle fois que les conséquences de la pandémie et les conditions qui en découlent rendent la tâche extrêmement difficile aux organisateurs. Dans ce contexte, citons également l'annulation du Coop Beachtour, dont nous

souhaitons poursuivre le développement et l'ancrage avec notre partenaire TIT-PIT.

Compétitions ligues nationales

Les compétitions en 2020 ne se sont pas terminées du tout comme nous l'avions imaginé à l'automne 2019.

Dès le mois de février 2020, le volleyball a été marqué par un enchaînement de situations incertaines et de réunions impliquant de nombreuses personnes. Nous remercions d'ailleurs toutes ces personnes de leur engagement et de leur compréhension. Il va de soi que les recommandations de la task force LNA n'ont pas (encore) pu être développées cette année. La réduction de la LNB de 2 x 8 à 1 x 12 équipes a elle aussi été reportée d'une année. Dans les bonnes nouvelles, nous avons fait un pas important en avant avec la SRG SSR pendant la saison de LNA 2020/2021 et négocié une présence accrue des matches de play-off sur les chaînes de la SRG SSR.

Finances et informatique

Sur le plan financier, l'exercice 2020 ne s'est pas déroulé non plus comme à l'accoutumée. Les dommages importants ont néanmoins pu être compensés

par des charges moins élevées du fait des activités annulées. Swiss Volley n'a donc pas subi de pertes nettes causées par la Covid-19.

Nous aimerions souligner ici que les aides financières de la Confédération versées au sport suisse par l'intermédiaire de Swiss Olympic ont été très appréciées et fort utiles, même si le travail engendré a été considérable pour Swiss Volley. La gestion des fonds publics requiert une attitude claire et intransigeante de la part de tous ceux qui bénéficient de ces aides. Précisons à ce sujet que Swiss Volley elle-même n'a pas pu demander d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail ni obtenir de crédits, de prêts ou de contributions à fonds perdu. Tous les fonds mis à sa disposition par la Confédération ont été versés à la communauté de volleyball et de beach volley.

Outre les finances, il convient de mentionner le lancement de la première partie du projet Volley IT 2.0. Dans le domaine du beach volley, nous avons pu mettre en place le système, bien qu'avec un certain retard dû au coronavirus, en seulement 10 jours au lieu de 60. Il s'est avéré que l'introduction progressive de Volley IT 2.0 (première étape avec le beach volley) était une bonne décision. La charge de travail liée à cette introduction a toutefois été colossale.



Membres

Avec près de 44 600 licenciés durant la saison 2019/2020, le nombre de membres présente un léger recul de 279 licences, qui provient principalement des licences de marqueur et des licences Indoor Easy League (-589 / -135). Les licences de volleyball (hors Easy League) et de beach volley affichent en revanche une tendance positive (+425), ce qui est très réjouissant:

- le nombre de licences de beach volley a augmenté de 3,0 % par rapport à l'année précédente;
- les licences de volleyball hors Easy League ont connu une augmentation de +1,2 % par rapport à l'année précédente.

Personnel

Initié par le Comité central, le passage de témoin de Werner Augsburger à Philippe Saxer en tant que CEO a eu lieu fin 2020. Daniela Aeschlimann a été élue au sein du Comité central lors de la session du Parlement 2020. Nous lui souhaitons la bienvenue et remercions Dominik Joos, qui a quitté le Comité central.

Au nom de l'équipe de Swiss Volley, nous remercions toutes les personnes qui se sont engagées sans relâche pour le volleyball et le beach volley suisses durant cette année marquée par la pandémie de coronavirus.

Nora Willi	Werner Augsburger
Présidente Swiss Volley	Directeur Swiss Volley jusqu'à fin 2020

2.3 Commission de championnat indoor (CCHI)

Personnel

Après les changements de personnel qui ont eu lieu l'an dernier, la composition de la CCHI est restée stable pendant l'année sous revue. Les processus ont ainsi pu de nouveau être mis en place au sein de la commission et une routine efficace s'est installée. En 2020, la CCHI comptait pour membres:

- Alain Fischbacher (président)
- Liliane Hauser (vice-présidente)
- Urs Burkhard
- Christian Felgenhauer (responsable de l'homologation des salles)
- Benoit Gogniat
- Hedy Hauser

Dans le domaine administratif, pour les affaires courantes ainsi que lors des séances, la CCHI a été assistée comme toujours de manière compétente et

engagée par deux membres du bureau, Alessandro Raffaelli et Joël Nydegger.

La commission est composée de manière très homogène et tient compte aussi bien des aspects régionaux que des aspects spécifiques au sexe, professionnels et linguistiques, ainsi que du sport populaire et d'élite. Le fait que la Suisse romande soit elle aussi fortement représentée au sein de la commission est particulièrement réjouissant.

Séances

Durant l'année sous revue, la CCHI s'est réunie sept fois en soirée, soit une fois de plus que l'année précédente. En raison de la pandémie de coronavirus, ces séances ne se sont pas toutes déroulées au bureau de Swiss Volley à Berne. Pour la première fois, quatre ont eu lieu par vidéoconférence.

Décisions importantes

Outre les affaires usuelles telles que les retraits tardifs des ligues nationales (qui sont restés peu nombreux au cours de l'année sous revue) et différents forfaits administratifs, il convient notamment de mentionner deux particularités survenues durant l'année sous revue.

D'une part, il y a plusieurs fois eu des problèmes car des équipes ont aligné des joueuses ou des joueurs qui n'étaient pas en possession du certificat de transfert international (ITC) nécessaire au moment du match. D'après les règlements internationaux de la FIVB, il est strictement interdit d'aligner des joueuses ou des joueurs sans ITC dans une compétition officielle en Suisse s'ils n'ont pas pris leur première licence en Suisse. Cette situation a conduit à la prononciation de défaites par forfait a posteriori dans différents cas. Ces forfaits ont également été confirmés par l'Instance de recours.

D'autre part, la CCHI a dû traiter un cas où l'équipe qui jouait à l'extérieur a décidé pendant le trajet de ne pas se rendre sur le lieu de la compétition en raison des mauvaises conditions météorologiques, alors que l'équipe qui jouait à domicile avait été informée de l'arrivée tardive de l'autre équipe et était d'accord de disputer le match avec du retard. Comme la CCHI était d'avis que la situation météorologique et la relativement longue durée du trajet étaient prévisibles avant le départ déjà, l'équipe qui jouait à domicile a été déclarée vainqueur du match par forfait. Le match n'a pas été rejoué.

Charge de travail / points essentiels

Selon la pratique éprouvée, la majeure partie des décisions sont discutées et prises par courriel. Comme la CCHI publie souvent dans un premier



temps ses décisions sans motifs, sa charge de travail s'est maintenue à un niveau raisonnable dans ce domaine. Par rapport à l'exercice 2019, elle a toutefois enregistré une légère augmentation des litiges, ce que nous regrettons.

En outre la CCHI a été très impliquée dans l'élaboration des directives figurant dans le concept de protection de Swiss Volley en raison de la pandémie de coronavirus. Ce concept semble avoir relativement bien fait ses preuves jusqu'à présent et a contribué au maintien des compétitions dans cette situation difficile, du moins pour la LNA. Durant toute l'année, la CCHI prend également note des propositions et des idées de modifications possibles des règlements afin de les réunir au printemps de l'année suivante, de les discuter en détail et de remettre au CC des demandes fondées pour approbation ou refus. Cette manière efficace de procéder a fait ses preuves. Nous invitons donc une nouvelle fois les personnes intéressées à déposer leurs demandes suffisamment tôt. Les soumissions tardives entraînent toujours une charge de travail supplémentaire et nous forcent à travailler dans l'urgence inutilement.

Rétrospective / perspectives

Après un léger recul de la charge de travail pendant l'année sous revue 2019, le nombre de cas à traiter par la CCHI a de nouveau légèrement augmenté malgré la forte diminution des matches joués, ce qui soulève une certaine inquiétude. Nous espérons vivement que cette tendance ne se poursuivra pas et pour le bien de toute la famille du volleyball, nous

invitons les clubs à se montrer conciliants et à faire davantage d'efforts pour trouver des solutions entre eux à l'amiable, d'autant plus dans cette situation si difficile pour tous.

Pour terminer, je souhaite remercier une nouvelle fois tous les membres de la commission pour le travail fourni pendant l'année, ainsi que pour leur engagement et le climat de travail agréable, notamment pendant cette période compliquée. Comme chaque année, un merci particulier va aux deux représentants du bureau qui, grâce à leur infatigable engagement et à leurs travaux préliminaires, permettent à la CCHI de travailler efficacement. Je suis certain que l'ambiance collégiale au sein de la CCHI et les relations positives avec le bureau – y compris sous le nouveau Directeur Philippe Saxer – et le CC pourront être maintenues à l'avenir. Je tiens à remercier tout particulièrement le Directeur sortant Werner Augsburg, qui a toujours soutenu le travail de la CCHI et qui a fait preuve d'un engagement exceptionnel pour le volleyball.

Je souhaite aux clubs membres des ligues nationales une excellente année 2021 ainsi qu'une bonne santé à tous. D'un point de vue sportif, je souhaite aux clubs de LNA une bonne fin de saison 2020/2021 et espère que les autres ligues pourront bientôt de nouveau reprendre possession des salles, organiser des entraînements et disputer des compétitions.

Alain Fischbacher
Président de la CCHI



2.4 Commission de championnat beach (CCHB)

Personnel

Fin 2020, il y a eu des changements dans le personnel de la Commission de championnat beach (CCHB). Hannes Wyder et Ruedi Kunz ont en effet quitté leur siège au sein de la commission. Un grand merci à eux deux pour leur travail très apprécié durant toutes ces années!

La commission a eu la chance de pouvoir choisir les nouveaux membres parmi les différents dossiers de postulation qu'elle a reçus. Bienvenue à Jana et Jonas!

La CCHB se compose désormais comme suit:

- Martin Ruprecht (président)
- Michael Bleiker
- Dirk Decher
- Jonas Kissling
- Laura Rüegg
- Jana Vollmer
- Christian Wandeler

De Swiss Volley:

- Sebastian Beck
- Tina Schläppi

Rétrospective 2020

En raison de la crise liée au coronavirus, le nombre de licences de beach est moins pertinent que les années précédentes. Compte tenu de la situation spéciale de l'année 2020, nous sommes néanmoins très

satisfaits du nombre de licences. Au total, 2090 licences ont été octroyées: 1159 chez les femmes et 931 chez les hommes. En 2019, le nombre global s'élevait à 2722, dont 1532 chez les femmes et 1190 chez les hommes.

International:

- **Major Series 5* FIVB à Gstaad:** Le tournoi a été annulé en raison de la pandémie de coronavirus.
- **CHE CEV à Jurmala:** La grande performance sportive côté suisse a été la médaille d'or remportée par Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré. Toutes nos félicitations!
- **King of the Court Utrecht:** Chez les hommes, Florian Breer et Marco Krattiger ont réalisé une performance sensationnelle en décrochant la médaille d'or.

National:

- **A1:** Annulation de l'ensemble du Coop Beachtour 2020 en raison de la pandémie de coronavirus.
- **A2:** Le tournoi A2 prévu à Brigue n'a pas eu lieu en raison de la pandémie et le tournoi A2 à Sursee a été transformé en tournoi A3. Trois autres tournois A2 ont été organisés sous le nom «End of Season Challenge».
- **A3:** Six tournois féminins et six tournois masculins ont été organisés en 2020. Malheureusement, douze tournois ont dû être annulés en raison de la pandémie.
- **JBT:** Au total, 131 tournois ont eu lieu. En cette année particulière, 149 JBT Cups ont dû être an-

nulées, principalement entre mai et mi-juin. Ainsi, il y a eu 82 JBT Cups de moins qu'en 2019. Avec le départ de DAKINE fin 2020, le Swiss Volley Junior Beachtour a perdu son principal sponsor. Les tournois de débutants introduits dans la catégorie M15 ont fait leurs preuves et devraient être ouverts à la catégorie M17 en 2021. La relève de Volley Luzern a organisé avec succès le championnat suisse Swiss Volley Junior Beachtour au Lido de Lucerne. Un grand merci aux organisateurs pour cet investissement majeur!

- **Tour B:** Au total, 302 tournois B ont été organisés, soit 131 de moins que l'an passé. La majorité des tournois de 2020 ont eu lieu dans les régions suivantes: Berne-Soleure 101 tournois, Zurich 28, Argovie 57, Suisse centrale 47 et Nord-Est 20. ZUZU-Beach a organisé avec succès le CHS B à Kloten. Un grand merci aux organisateurs pour cet investissement majeur!

Places de podium suisses lors de tournois internationaux en 2020

Elite

FIVB 1* à Baden	Or	Nina Betschart et Tanja Hüberli
FIVB 1* à Baden	Argent	Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré
FIVB 1* à Baden	Argent	Mirco Gerson et Adrian Heidrich
FIVB 1* à Baden	Bronze	Yves Haussener et Quentin Métral
King of the Court à Utrecht	Or	Florian Breer et Marco Krattiger
CEV à Jurmala	Or	Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré

Relève

CEV U22 à Izmir	Bronze	Mara Betschart et Esmée Böbner
CEV U20 à Brno	Argent	Menia Bentele et Annik Stähli
CEV U18 à Izmir	Bronze	Anouk Kressler et Leo Toschini

Classement mondial des meilleures équipes

- 7^e rang Nina Betschart et Tanja Hüberli
- 12^e rang Joana Heidrich et Anouk Vergé-Dépré
- 18^e rang Mirco Gerson et Adrian Heidrich

Perspectives 2021

- En l'état actuel, voici les temps forts prévus en 2021:
- FIVB 4* Swatch Major à Gstaad, du 6 au 11 juillet 2021

- Jeux Olympiques de Tokyo, du 23 juillet au 8 août 2021
- Report du CHM FIVB à Rome en juin 2022
- CEV EuroBeachVolley à Vienne, du 11 au 15 août 2021
- Championnat suisse Elite de beach volley à Berne (Place fédérale), du 1er au 3 septembre 2021
- Championnat suisse B de beach volley à Kloten, du 4 au 5 septembre 2021
- Championnat suisse Swiss Volley Junior Beachtour à Lucerne, du 20 au 22 août 2021

Je remercie tous les membres de la commission ainsi que les représentantes et représentants du bureau de Swiss Volley pour leur agréable collaboration. L'année 2020 a également été très spéciale et difficile pour le beach volley. Espérons que 2021 nous offrira une belle saison estivale de beach volley.

Martin Ruprecht
Président CCHB

2.5 Commission fédérale d'arbitrage (CFA)

En 2020, les membres de la CFA ont été responsables des domaines suivants:

- Heinz Tschumi (présidence)
- Matthias Pfister (vice-présidence, Personnel et contact entre les régions)
- Stephan Grieder (arbitrage international)
- Nadine Hefti (Personnel et juges de ligne au niveau national)
- Evelyne Müller (administration et communication avec le bureau)
- Laura Rüegg (beach volley)
- Philippe Weinberger (compétition et convocation des juges de ligne au niveau international)
- Christian Wolf (formation et formation continue)

Séances

En 2020, la CFA a traité les affaires en cours dans le cadre de cinq réunions de commission. Trois d'entre elles ont dû se dérouler en distanciel, montrant ainsi que cette forme d'organisation pouvait avoir sa place à l'avenir. En effet, si certains sujets requièrent des réunions physiques, d'autres peuvent sans problème être abordés en visioconférence. Je peux facilement imaginer alterner distanciel et présentiel pour les réunions de la Commission.

Au-delà de ces réunions, de nombreuses tâches opérationnelles ont par ailleurs été réglées par e-mail ou par téléphone.



Arbitres internationaux

(Stephan Grieder)

Le coronavirus a des répercussions sur les compétitions internationales. À partir de mars 2020, la CEV a repoussé ses compétitions jusqu'à l'été. À l'automne, les compétitions européennes ont repris; cependant, certaines de ces manifestations ont dû être annulées au dernier moment ou reportées à une date ultérieure. La FIVB ayant également annulé toutes les manifestations sportives, nos arbitres internationaux n'ont eu que peu d'occasions d'être actifs à l'échelle internationale.

En 2020, nous avons pu compter sur un cadre international très étoffé comprenant cinq arbitres et deux collègues du Liechtenstein. Malheureusement, aucun cours de préparation de candidates et de candidats internationaux n'a pu avoir lieu. Dans ces conditions, nous n'avons pas été en mesure d'anticiper activement la fin de carrière imminente de deux arbitres. Il est donc crucial qu'un cours d'arbitre international ait lieu en 2021. Ainsi, nous pourrions conserver notre poids international en y inscrivant des candidates et candidats appropriés. À partir de la saison 2020/2021, notre cadre international s'est vu renforcé par l'arrivée de Vladimir Simonovic. Cet arbitre de classe mondiale est actif en ligue nationale ainsi qu'à l'échelle internationale tout en continuant d'officialier en Serbie.

Par conséquent, avec quatre arbitres, nous avons toujours été régulièrement représentés en 2020 en

Ligue des champions, la plus haute ligue de la CEV. Les quatre autres arbitres ont également reçu des convocations délicates intéressantes pour les matches de Coupe d'Europe et les tournois de qualification. Yves Kälin par exemple a reçu une convocation pour le Championnat d'Europe M18 Hommes en Italie.

Quant au beach volley, nous disposons actuellement de quatre arbitres internationaux. Toutefois, la FIVB et la CEV n'ayant pu organiser qu'un très petit nombre de tournois du World Tour ou de tournois européens, aucun arbitre de beach volley n'a pu officier en 2020.

Sous l'influence de la CFA lors de la nomination nationale des arbitres, nos arbitres en salle internationaux ainsi que les candidates et candidats présentés ont eu l'occasion d'être déployés avec Vladimir Simonovic afin de pouvoir se former au niveau national. Promouvoir les candidates et candidats à la formation continue internationale ainsi que les arbitres internationaux afin de leur assurer une carrière au plus haut niveau fait partie des priorités de la CFA.

Évaluation des candidats arbitres du cadre national (Christian Wolf)

En raison de la pandémie de coronavirus, la détection des candidates et candidats pour le cadre national des arbitres n'a pas pu avoir lieu. En conséquence, il a été prévu qu'ils soient intégrés au cadre

national et que la détection s'effectue avant fin 2020 lors des premiers matches de LNB. Toutefois, en raison de l'interruption du championnat de LNB à partir de fin octobre, ce plan n'apas été mis à exécution. La situation devra donc être réévaluée en vue de la saison 2021/2022.

Cours central 2019 pour les arbitres du cadre national (Christian Wolf)

La planification, la préparation et l'exécution du cours central pour les arbitres du cadre national sont au centre des activités du domaine formation et formation continue de la CFA. Préparation théorique pour la saison à venir, cette manifestation dure en principe deux jours et se tient fin août dans les locaux de l'OFSPPO à Macolin. Le cours central est obligatoire aussi bien pour les arbitres du cadre national que pour les observateurs des arbitres (RD) de la CFA.

En raison des restrictions de l'OFSPPO liée à la pandémie de coronavirus, le cours central ne s'est pas déroulé comme prévu en 2020. Chaque jour (samedi et dimanche), seule la moitié des arbitres du cadre national assistait au cours sur place, à Macolin, tandis que l'autre moitié devait suivre deux modules de formation en distanciel (par visioconférence). Les membres de la CFA et les responsables du cours étaient présents les deux jours à Macolin.

Comme les années précédentes, la préparation au cours central s'est faite en ligne. Sur la plate-forme d'e-learning, les arbitres du cadre national et les RD ont dû juger différentes situations de jeu sur la base de clips vidéo et répondre à des questions sur ces situations. Ils ont ensuite pu discuter et débattre des situations de jeu pendant le cours central. La préparation individuelle et la formation continue des arbitres du cadre national et des RD via l'apprentissage en ligne ont une nouvelle fois fait leurs preuves.

Pour la journée en présentiel à Macolin, le cours central comprenait trois modules de formation de 90 minutes touchant à divers thèmes. Ils ont été suivis par trois groupes selon un principe de rotation. Parmi les trois thèmes abordés figuraient un module générique sur la technique d'arbitrage, des discussions relatives à la préparation individuelle sur la plate-forme d'e-learning et à l'examen théorique ainsi qu'un module contenant des informations spécifiques, notamment sur la mise en œuvre des mesures de protection anti-coronavirus prévues par Swiss Volley pour les arbitres. Chaque module était animé par un ou deux arbitres internationaux. Le cours en distanciel, qui a eu lieu par visioconférence

quand les personnes participantes ne devaient pas être sur place, a fourni des informations générales concernant la saison 2020/2021 et des informations sur les cas que la CCHI a eu à trancher la saison dernière.

Pour préparer la saison 2020/2021, tous les arbitres du cadre national ont dû participer à au moins un match test impliquant l'utilisation de l'application eScoresheet sur la base de dictées de feuille de match. On a ainsi veillé à ce que les arbitres puissent également seconder les marqueuses et les marqueurs (eScorer) en LNA et en LNB.

Convocations (Philippe Weinberger)

Après le départ de Christian Nellen, j'ai eu l'honneur d'être élu à la CFA et de reprendre ses fonctions. La collaboration avec les deux répartiteurs, Michael Wiederkehr et Alfio Sanapo, fonctionne parfaitement depuis le début, car je les connais depuis des années et j'ai mené un certain nombre de matches avec eux.

En raison de la pandémie, la fin de la saison 2019/2020 ainsi que les tours qualificatifs du championnat 2020/2021 ont été riches en rebondissements: un grand nombre de matches ont été annulés ou reprogrammés. Malgré tout, deux arbitres ont toujours pu être convoqués pour les matches de LNA et de LNB (seulement pour trois tours pour cette dernière). Il a juste fallu faire appel aux arbitres d'astreinte dans quelques rares occasions.

Le cadre des arbitres de la ligue nationale comprend 68 arbitres actifs pour le championnat 2020/2021 en cours, dont seulement 28 % de femmes. Toutefois, on peut se réjouir du fait que l'on compte 57 % de femmes chez les jeunes arbitres du groupe d'engagement 4, c'est-à-dire les grands arbitres de demain. La taille du cadre est adaptée au mode de jeu; les effets de cette adaptation en LNB se verront avec le temps.

Juges de ligne (Nadine Hefti)

En raison de l'interruption de la saison 2019/2020, les juges de ligne ont reçu moins d'engagements. De plus, ni la finale de la Coupe en mars, événement incontournable pour les juges de ligne du meilleur groupe, ni les divers matches internationaux avant le début de la saison n'ont pu se tenir. Par chance, la Supercup a pu se dérouler à l'automne, permettant à l'équipe d'arbitres et de juges de ligne convoquée pour la finale de la Coupe au printemps de reprendre du service. En outre, nous avons eu la chance d'accueillir six juges de ligne issus du meilleur groupe pour les matches du deuxième tour de la Ligue des

champions, qui se sont tenus du 27 au 29 octobre à Amriswil. En raison de la crise sanitaire, seuls deux juges de ligne ont participé aux matches. Malgré tout, le tournoi a tenu ses promesses grâce aux équipes (Volley Amriswil, Trentino Volley et Dynamo Moscou), mais aussi grâce au savoir-faire de nos juges de ligne.

En ces temps difficiles, les divers reports de matches ont demandé beaucoup de flexibilité aux équipes ainsi qu'aux arbitres et juges de ligne confrontés à des matches parfois programmés au dernier moment. Heureusement, à deux exceptions près, tous les matches ont pu être disputés.

Secteur Personnel (Matthias Pfister)

Effectif de 70 arbitres, dont 8 arbitres internationaux. 5 nouveaux arbitres ont pu être sélectionnés dans le cadre.

Les groupes se composent comme suit:

Groupe 1: 2 arbitres femmes | 12 arbitres hommes

Groupe 2: 3 arbitres femmes | 14 arbitres hommes

Groupe 3: 6 arbitres femmes | 18 arbitres hommes

Groupe 4: 8 arbitres femmes | 7 arbitres hommes

Dont dispensés: 1 arbitre femme | 0 arbitre homme

Referee Delegates: 1 femme | 10 homme

Les interruptions des championnats des saisons 2019/2020 et 2020/2021 ne permettent pas de prévoir et d'analyser l'évolution de la situation et notre capacité à couvrir les besoins futurs.

Nous avons pu mener les entretiens individuels planifiés à l'occasion du cours central 2020. Ces entretiens ont été l'occasion de montrer aux arbitres leurs perspectives d'avenir. L'objectif consiste à avoir au moins un entretien avec chaque arbitre tous les deux ans. Les observations des RD sont réalisées sur cette base. Malheureusement, les nouveaux arbitres n'ont pas pu être accompagnés et évalués en raison de l'interruption. Les observations se sont donc concentrées sur les arbitres de LNA. L'objectif reste d'évaluer chaque arbitre au moins une fois. À cela s'ajoutent les observations sélectionnées qui permettent de répartir les arbitres en groupe d'engagement de manière aussi transparente et objective que possible. Les observations servent en outre à organiser des entretiens et une planification de carrière ciblés.

Lors du séminaire RD, d'autres mesures ont été prises pour améliorer la qualité des rapports RD. Celle-ci s'améliore constamment et les RS peuvent bien se préparer avant chaque observation.

Sur la base du nouveau règlement des remboursements de frais, les coûts moyens d'une observation s'élèvent à CHF 190, y compris pendant la première moitié de la saison 2020/2021.

Contact entre les régions et la CFA

(Matthias Pfister, Nadine Hefti)

Nous avons de nouveau pu assister à des rencontres d'arbitres dans plusieurs régions. L'intérêt de ces rencontres et de ces entretiens découle des réalités différentes dans chaque région.

Nous remercions les régions pour leur collaboration constructive et nous réjouissons de participer aux prochaines rencontres.

Beach volley (Laura Rüegg)

Il a fallu renoncer en grande partie à la saison de beach volley 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. Certes, au début de la saison, on espérait encore que le Coop Beachtour pourrait être reporté à l'été ou à l'automne. Toutefois, l'évolution de la situation et les mesures de la Confédération n'ont pas permis de garantir sa tenue dans les mêmes dispositions que d'habitude. L'incertitude et la difficulté de planifier la manifestation qui en résulte ont contraint les organisateurs à renoncer à cette série de tournois. De même, tous les tournois A2 ont été annulés ou transformés en tournois A3.

En outre, le Swatch Major à Gstaad ainsi que la plupart des tournois internationaux n'ayant pu avoir lieu, aucun de nos arbitres internationaux n'a pu officier.

L'accalmie estivale a permis à Swiss Volley d'organiser en un temps record un «End of Season Challenge» avec l'aide de Guwa Sports Management AG. Les tournois disputés n'ont pas été pris en compte dans le classement; néanmoins, ils ont aidé les athlètes et les arbitres à se remettre en mode compétition, ce qui est important pour eux.

Autre temps fort de la saison, le CHS JBT qui s'est déroulé au Lido de Lucerne a rencontré un franc succès grâce à l'important engagement du CO et de son président Max Meier. Malgré les mesures de protection strictes et le port du masque obligatoire pour le public par 30°C, les juniors ont pleinement profité de ce superbe tournoi dont ils se souviendront longtemps.

Rétrospective et perspectives du point de vue du président

En 2020, les arbitres et la CFA ont dû faire face à des défis exceptionnels. Ce n'est pas un hasard si

tous mes collègues parlent également de la situation sanitaire dans leurs rapports.

Formation continue, développement, routine et motivation ont posé de sérieux problèmes suite à l'interruption de tout le championnat en mars et de celui de la LNB en octobre 2020. De mon point de vue, un ou une arbitre de niveau national doit officier au minimum trois ou quatre fois par mois pour progresser. Cela n'a clairement pas été possible pour la plupart des arbitres l'année dernière. De plus, la motivation a souvent vacillé. Remettre de l'ordre dans tout cela s'apparente donc à une tâche herculéenne.

Je souhaite mentionner encore quelques aspects importants.

Support grâce aux nouvelles technologies:

- L'utilisation de tablettes équipée d'eScoresheet a largement fait ses preuves en LNA. Les arbitres ont plus de pratique et d'expérience et savent désormais très bien utiliser les informations affichées sur les tablettes. À mon avis, il serait pertinent de profiter du projet de cure de jouvence pour étendre l'utilisation de ces appareils à la LNB.
- L'usage de casques audio se multiplie en LNA. En plus des deux casques de Swiss Volley, des casques personnels sont également employés. Les arbitres et les régions qui en mettent à disposition méritent un grand merci.
- Les enregistrements de tous les matches de LNA et de LNB sont toujours un excellent moyen d'apprendre d'une situation difficile. Les diffusions en direct sur Internet, auxquelles ont recours toutes les équipes de LNA, complètent parfaitement l'offre.

En outre, avec le bureau, nous voulons faire revivre la table ronde réunissant les coaches de LNA et les arbitres à l'automne 2021. Toutes les personnes participantes bénéficieront sans aucun doute de ces échanges enrichissants et constructifs.

Remerciements

Je voudrais remercier mes collègues de la CFA pour leur collaboration précieuse et constructive.

J'adresse un merci particulier à Evelyne Müller du bureau de Swiss Volley pour son aide avec toutes les questions administratives.

Je remercie aussi vivement le Comité central et la direction de Swiss Volley qui prêtent toujours une oreille attentive aux intérêts des arbitres.

Je suis convaincu qu'avec notre équipe chevronnée, nous saurons relever tous les défis qui se présenteront en 2021 comme dans les années qui suivront.

Heinz Tschumi
Président CFA

2.6 Commission de la relève indoor (CRI)

Personnel en 2020

La composition de la CRI en 2020 était la suivante:

- Philippe Enkerli (président)
 - Friedrich Beermann
 - Markus Graber
 - Matthias Lerch
 - Myriam Knutti
 - Christian Marbach
 - Cornel Soïca
- De Swiss Volley:
- Marco Fölmli
 - Tamara Leemann (à partir de mars 2020)
 - Johannes Nowotny
 - Lara Risch (jusqu'en mars 2020)
 - Jürg Zbinden

En 2020, le coronavirus a été omniprésent également dans le domaine de la relève. Tous les championnats suisses de la relève ont malheureusement dû être interrompus en mars 2020. Les matches des catégories M15 à M23 ont été annulés au terme de la 1^{re} journée du CHS de la relève, tandis que le CHS SAR et le CHS M13 ont été annulés avant même le premier match.

La pandémie agit malheureusement aussi sur la saison 2020/2021, étant donné que le Conseil fédéral a interdit les compétitions juniors à l'automne. Cette interdiction a entraîné l'interruption, voire l'annulation pure et simple des championnats régionaux de la relève. Le délai d'inscription au CHS de la relève 2021 a donc également été reporté à l'année 2021.

En 2020, la CRI a continué de se pencher sur l'indemnité de formation. Une première ébauche a pu être soumise aux régions et aux clubs et a ensuite fait l'objet d'une table ronde publique. Les suggestions des régions et des clubs ont ainsi été intégrées dans le modèle d'indemnité de formation. La prochaine étape consiste à présenter le modèle adapté aux autres commissions de Swiss Volley afin qu'il soit examiné sous toutes les coutures. L'objectif est d'appliquer le modèle d'indemnité de formation dès la saison 2022/2023.



Depuis mars, la CRI peut compter sur le soutien de Tamara Leemann de Swiss Volley, qui s'est parfaitement familiarisée avec les dossiers durant cette période difficile et nous aide grandement à accomplir nos tâches. Tamara a notamment fourni un travail formidable au niveau de la coordination du CHS de la relève en ces temps de crise. Nous lui en sommes très reconnaissants. Je tiens également à remercier Lara Risch, qui a quitté Swiss Volley et donc la CRI en mars. Grâce à sa vaste expérience, elle nous a toujours été d'une grande aide. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir.

Christian Marbach a décidé de quitter la CRI fin 2020. Il nous a régulièrement fait profiter de ses vastes connaissances en matière de volleyball et fait part de son esprit critique lors de nos discussions, ce qui a fait de lui un membre précieux de la CRI pendant plusieurs années. Au nom de la CRI, je tiens à remercier Christian pour son engagement bénévole.

Je remercie également mes collègues de la commission pour l'excellente collaboration. La grande flexibilité de ses membres a permis à la commission de composer avec les conditions changeantes et de continuer à fonctionner.

Philippe Enkerli
Président de la CRI

2.7 Commission de la relève beach (CRB)

En 2020, la CRB comptait pour membres:

- Markus Graber (président)
- Kurt Brunner
- Philippe Enkerli
- Stefan Gut
- Regula Lutz
- Barbara Volpe

De Swiss Volley:

- Michael Meyenberg
- Philippe Saxer
- Tina Schläppi

Fin 2020, Kurt Brunner et Stefan Gut ont annoncé qu'ils se retiraient de la CRB. Fin janvier 2021, Florian Heinrich a été élu comme nouveau membre de la CRB. Du côté de Swiss Volley, Sebastian Beck, responsable du sport de performance Beach volley, remplace Philippe Saxer.

Conséquences de la pandémie de coronavirus:

- Report du lancement de la saison des tournois de six semaines
- Diminution du nombre de licences de 20 % par rapport à l'année précédente
- Annulation de 130 tournois

Le CO du championnat suisse Swiss Volley Junior Beachtour à Lucerne a réussi à organiser un magnifique événement dans des conditions difficiles.

Avant de les mettre en œuvre en 2021, la CRB a traité les sujets suivants au cours de l'année écoulée:

- Planification de la saison 2021 du JBT avec env. 250 tournois
- Test d'un nouveau mode de tournoi pour toutes les catégories au cours d'un week-end
- Optimisation des tournois de débutants (M15/M17)
- Tournoi de qualification pour le CHS JBT (prévu pour 2022)
- 1 wild card pour chaque catégorie lors du CHS JBT (attribution par Swiss Volley/la CRB)
- Transformation de la catégorie M21 en M23. Un CHS JBT aura lieu dans cette catégorie et l'équipe gagnante recevra une wild card pour le CHS de catégorie A.
- Adaptations réglementaires
- Coaching dans tous les tournois (y compris CHS JBT)
- Répartition des tournois du JBT dans les régions
- Attribution du CHS JBT 2022 à 2024 à Lucerne avec un contrat de trois ans
- Organisation du CHS JBT 2021 du 20 au 22 août à Lucerne (Lido)
- Organisation de camps de beach volley durant l'été

Un grand merci aux membres de la CRB et du bureau pour leur travail.

Markus Graber
Président de la CRB

2.8 Commission des entraîneurs (CE)

La composition de la Commission des entraîneurs en 2020 était la suivante:

- Martin Brin (président)
 - Marcel Diekmann (vice-président)
 - Markus Attinger
 - Dario Bettello
 - Felix Brändli
 - Sandra Gehrig
 - Reto Ineichen
 - Mélanie Pauli
- De Swiss Volley:
- Harald Gloor
 - Silvan Zindel

Après sa constitution en 2019, la Commission des entraîneurs a traité ses premières affaires officielles en 2020. Elle s'est réunie à deux reprises durant cette première année, chaque fois par vidéoconférence en raison de la pandémie.

La Commission des entraîneurs a accompagné les responsables de la formation des entraîneurs de Swiss Volley dans leurs projets en cours. Des recommandations pour l'indemnisation des entraîneurs ont ainsi été élaborées pour le sport populaire et le sport de performance. Grâce aux «stages d'observation dans les équipes nationales», les entraîneurs et entraîneuses intéressés ont désormais la possibilité d'accompagner les coaches nationaux de volleyball





et de beach volley pendant plusieurs jours. De premiers stages ont pu avoir lieu en 2020. Le pool de promotion des entraîneurs est un autre projet mis en œuvre. Il permet aux futurs entraîneurs et entraîneuses (semi-)professionnels en cours de formation de bénéficier d'un accompagnement structuré grâce aux responsables de la formation des entraîneurs de Swiss Volley.

Au niveau de l'offre de formation, un groupe de travail «Formation de base 2024» a été créé dans le but de remanier entièrement le cours de moniteur J+S Volleyball d'ici 2024 et de l'adapter aux besoins actuels ainsi qu'aux nouvelles directives de l'Office fédéral du sport. La Commission des entraîneurs encadre également le remaniement de la réglementation concernant le stage dans la formation continue 2 de J+S. Les contenus des cours du programme «1418coach» ont été remaniés et documentés. Ce travail de préparation permet à présent d'intensifier l'offre du programme 1418coach dans l'optique d'initier le plus possible de jeunes âgés de 14 à 18 ans aux missions d'un coach. Avec les «mini-cours de Swiss Volley», une nouvelle offre complète à présent les structures de cours existantes. Cela permet aux responsables régionaux de la formation des entraîneurs, qui assument eux aussi une nouvelle fonction, de proposer au nom de leur association régionale des mini-cours de trois heures de la série «Bases techniques». Ces cours sont dispensés par des instructeurs et instructrices formés. 7 mini-cours ont eu lieu en 2020.

Dans le domaine sport des jeunes J+S, 27 cours de formation des cadres J+S Volleyball ont été organi-

sés en 2020, dont 7 modules de perfectionnement pour moniteurs et 6 cours de moniteurs. Au total, 188 nouveaux moniteurs J+S Volleyball ont ainsi été formés. 35 cours et modules ont dû être annulés ou reportés à cause de la pandémie de Covid-19. Conformément à la décision de J+S, les cadres J+S conservent le droit d'exercer leur fonction jusqu'à fin 2021, même s'ils n'ont pas suivi de module de formation continue. Fin 2020, 4377 personnes possédaient ainsi une reconnaissance J+S Volleyball Sport des jeunes valable et 821 personnes une reconnaissance J+S Volleyball Sport des enfants valable.

Trois candidats ont suivi le cours d'experts en 2020; tous l'ont réussi et ont obtenu la reconnaissance d'expert. Le module «Examen de Sport de performance» a été suivi par quatre personnes, dont une l'a réussi.

Le module de perfectionnement pour experts s'est tenu en ligne en raison de la pandémie; 60 experts J+S y ont participé.

Dans le domaine sport des enfants J+S, un module de perfectionnement Sport principal a été organisé en 2020. Les autres cours ont dû être annulés à cause de la Covid-19. Les deux cours de perfectionnement de l'ASEP destinés aux enseignants ont également été annulés.

Sur les quatre modules de perfectionnement Coaches J+S prévus, deux ont pu avoir lieu, dont un virtuellement.

Martin Brin

Président de la Commission des entraîneurs





**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, PLUS DE 210 MILLIONS DE FRANCS
PROFITENT CHAQUE ANNÉE À LA COMMUNAUTÉ.**

3. Rapport annuel

3.1 Annexe au rapport annuel 2020 – Finances

Sommaire

- Rapport de révision T+R, Gümligen
- Bilan au 31 décembre 2020
- Compte d'exploitation 2020
avec comparaison à 2019 et budget 2020
- Flux de trésorerie 2020
- Annexe 2020
 1. Détails du bilan et du compte de résultats
 2. Règles relatives à la présentation des comptes
 3. Immobilisations corporelles
 4. Autres indications
 5. Versements mesures de stabilisation Covid-19 aux clubs et organisations
- Rapport de prestations 2020
- Rapport de la commission de gestion

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Parlement du volleyball de Swiss Volley, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit de la comptabilité et du compte annuel (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe) de Swiss Volley pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. En conformité avec la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité central selon la Swiss GAAP RPC 21 alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de la fédération Swiss Volley. En revanche, les vérifications des flux d'exploitation et

du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie du présent contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que le compte annuel ne reflète pas la situation patrimoniale, financière ou bénéficiaire réelle conformément à la Swiss GAAP RPC 21 ni ne va à l'encontre de la loi et des statuts.

Gümligen, le 2 février 2021

T+R SA

Thomas Fankhauser
Expert fiduciaire diplômé
Expert-réviseur agréé

Beat Nydegger
Expert-comptable
diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, flux de trésorerie, calcul de la variation du capital et annexe)

Bilan au 31 décembre 2020

		Détails annexe		Comptes 2020		Comptes 2019	
			%		%		%
ACTIFS							
Actifs circulants			100.0	6'204'395	100.0	3'236'456	100.0
Liquidités	1.1	5'252'248	84.7	2'495'422			77.1
Créances	1.2	342'439	5.5	268'875			8.3
Autres besoins imprévisibles	1.2	164'017	2.6	147'013			4.5
Stocks	1.3	2	0.0	2			0.0
Comptes de régularisation de l'actif		445'690	7.2	325'144			10.0
Immobilisations		77'874	100.0	97'712			100.0
Immobilisations financières	1.4	200	0.3	1'200			1.2
Immobilisations corporelles	2.1	77'674	99.7	96'512			98.8
TOTAL DES ACTIFS		6'282'268	100.0	3'334'168			100.0
PASSIFS							
Engagements à court terme			100.0	5'596'027	100.0	2'638'979	100.0
Autres engagements		2'152'438	38.5	476'774			18.1
Comptes de régularisation du passif	1.5	3'443'589	61.5	2'162'205			81.9
Capital de la fédération		686'241	100.0	695'189			100.0
Capital libre		695'189	101.3	693'452			99.8
Résultat de l'exercice		-8'948	-1.3	1'737			0.2
TOTAL DES PASSIFS		6'282'268	100.0	3'334'168			100.0

Compte d'exploitation 2020 / après FER21

Compte de résultats totaux	Détails annexe				Comptes 2019		Budget 2020	
	Comptes 2020	%	Comptes 2019	%	Budget 2020	%		
Montants du secteur public	2'669'715	30.9	547'660	7.2	504'000	6.9		
Montants du secteur privé	1'554'207	18.0	1'382'500	18.3	1'390'500	19.1		
Recettes de livraisons et services	4'410'259	51.1	5'640'235	74.5	5'400'140	74.0		
Revenus d'exploitation	8'634'181	100.0	7'570'395	100.0	7'294'640	100.0		
Cotisations versées et subventions	-4'651'146	-53.9	-3'456'869	-45.7	-3'289'435	-45.1		
Charges de personnel	-3'019'547	-35.0	-3'002'958	-39.7	-3'088'673	-42.3		
Charges matérielles	-924'536	-10.7	-1'069'537	-14.1	-888'033	-12.2		
Amortissements	-40'264	-0.5	-36'058	-0.5	-35'000	-0.5		
Frais opérationnels	-8'640'460	-100.0	-7'565'423	-99.9	-7'301'140	-100.1		
Résultat d'exploitation	-6'279	0.0	4'973	0.1	-6'500	-0.1		
Produits financiers	259	-0.1	437	0.0	0	0.0		
Charges financières	-2'762	0.0	-2'666	0.0	-2'500	0.0		
Impôts	-166	0.0	-1'007	0.0	-1'000	0.0		
Résultat de l'exercice (avant modification du capital d'organisation)	-8'948	-0.1	1'737	0.0	-10'000	-0.1		
Modification du capital libre	8'948		-1'737		10'000			
Résultat de l'exercice (après modification du capital d'organisation)	0	0.0	0	0.0	0	0.0		

Flux de trésorerie 2020

en CHF

	2020	2019
Résultat de l'exercice	-8'948	1'737
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité commerciale :</i>		
Amortissements immobilisations corporelles	40'264	36'058
Augmentation/réduction provisions	0	0
Bénéfices/pertes comptables résultant de la vente d'actif immobilisé	0	0
Attribution de capital libre aux fonds liés	0	0
Remboursement de fonds liés au capital libre	0	0
Charges financières	2'762	2'666
Produits financiers	-259	-437
<i>Variation de l'actif circulant net d'exploitation :</i>		
Augmentation/réduction créances	-90'568	583'297
Augmentation/réduction stocks	0	0
Augmentation/réduction compte de régularisation de l'actif	-120'545	160'348
Augmentation/réduction engagements financiers à court terme	0	0
Augmentation/réduction autres engagements à court terme	1'675'664	-168'367
Augmentation/réduction compte de régularisation du passif	1'281'384	248'326
Augmentation/réduction provisions	0	0
Revenus nets d'exploitation	2'779'754	863'627
Charges financières	-2'762	-2'666
Produits financiers	259	437
Total flux de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	2'777'251	861'399
<i>Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement</i>		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-21'426	-21'300
Augmentation/réduction titres	1'000	0
Total flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-20'426	-21'300
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	2'756'825	840'099
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	2'495'422	1'655'324
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	2'756'825	840'099
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	5'252'248	2'495'422

Calcul de modification du capital 2020

	2020	2019
Capital de la fédération		
Capital libre		
Portefeuille au 1.1.	695'189	693'452
Résultat annuel	-8'948	1'737
Capital libre au 31.12.	686'241	695'189
Total Capital de la fédération (Capital d'organisation)	686'241	695'189

Tanja Hüberli et
Nina Betschart
vous remercient
pour votre générosité.

© FIVB



AU SOMMET

AVEC VOUS

SOUTENEZ
LES TALENTS
SPORTIFS SUISSE
FAITES UN DON !



Dons sous
aidesportive.ch/faire-un-don
Compte de don:
CCP 30-40-9

Fondation de l'Aide Sportive Suisse
Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen

Annexe 2020

1. Détails du bilan et du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	2020	%	2019	%
1.1. Liquidités	5'252'248	100.0	2'495'422	100.0
Caisse	6'221	0.1	6'413	0.3
Poste	1'818'009	34.6	1'787'806	71.6
Poste (Compte e-deposito)	10'015	0.2	10'015	0.4
Banque	3'418'003	65.1	691'188	27.7

	2020	%	2019	%
1.2 Créances	506'456	100.0	415'888	100.0
Débiteurs	392'439	77.5	318'875	76.7
Ducroire	-50'000	-9.9	-50'000	-12.0
Impôt anticipé	17	0.0	13	0.0
Paievements en avance aux fournisseurs	164'000	32.4	147'000	35.3

	2020	%	2019	%
1.3 Stocks	2	100.0	2	100.0
Volleyshop	1	50.0	1	50.0
Arbitres	1	50.0	1	50.0

	2020	%	2019	%
1.4 Immobilisations financières	200	100.0	1'200	100.0
Parts sociales de la société coopérative de banque Raiffeisen Kôniz	200	100.0	200	16.7
Parts sociales de la société coopérative IndoorSports	0	0.0	1'000	83.3

	2020	%	2019	%
1.5 Autres engagements	2'152'438	100.0	476'774	100.0
Engagements (créiteurs) généraux	2'052'868	95.4	276'540	58.0
Impôts à la source	4'225	0.2	2'835	0.6
Dépenses d'arbitrage (compte de passage)	95'345	4.4	202'330	42.4
Avoir TVA du decompte final	0	0.0	-4'931	-1.0

Annexe 2020

1.6 Détails du compte de résultats (revenus d'exploitation)

	Comptes 2020	%	Comptes 2019	%	Budget 2020	%
Revenus d'exploitation	8'634'181	100.0	7'570'395	100.0	7'294'640	100.0
Cotisations des membres	2'632'675	30.5	2'747'885	36.3	2'763'500	37.9
Licences	2'463'915	28.5	2'563'840	33.9	2'580'000	35.4
Beach Card	54'380	0.6	68'885	0.9	68'500	0.9
Cotisations annuelles des clubs	114'380	1.3	115'160	1.5	115'000	1.6
Contributions secteur public	2'669'715	30.9	547'660	7.2	504'000	6.9
Contributions Confédération	130'000	1.5	130'000	1.7	130'000	1.8
J+S fonds cours	84'460	1.0	102'477	1.4	65'000	0.9
J+S promotion de la relève	277'636	3.2	315'183	4.2	309'000	4.2
Mesures de stabilisation COVID-19 sport	2'177'619	25.2	0	0.0	0	0.0
Contributions secteur de droit privé	1'554'207	18.0	1'382'500	18.3	1'390'500	19.1
AOS Formation & Management sport d'élite	50'000	0.6	50'000	0.7	50'000	0.7
AOS relève	435'000	5.0	435'000	5.7	435'000	6.0
AOS Elite	615'000	7.1	630'000	8.3	630'000	8.6
AOS JO	74'500	0.9	67'500	0.9	40'000	0.5
SOA contribution CNP	150'000	1.7	150'000	2.0	150'000	2.1
SOA Développement des associations	50'000	0.6	50'000	0.7	50'000	0.7
AOS grands événements / Surplus participation	10'000	0.1	0	0.0	21'500	0.3
SOA Cards (Aide sportive)/Cotisations d'utilisation	165'895	1.9	0	0.0	14'000	0.2
CISIN	3'812	0.0	0	0.0	0	0.0
Produits publicitaires	1'274'806	14.8	2'236'836	29.5	2'169'900	29.7
Sponsoring	415'000	4.8	380'904	5.0	424'000	5.8
Coop Beach Tour	0	0.0	833'000	11.0	798'000	10.9
Coop Beach Tour montant de secours	0	0.0	37'500	0.5	15'000	0.2
Sponsoring contreparties	859'806	10.0	985'432	13.0	932'900	12.8
Produits des manifestations	279'532	3.2	332'015	4.4	291'440	4.0
Droits d'inscription, droits de participation	104'570	1.2	114'198	1.5	119'440	1.6
Amendes	26'485	0.3	48'955	0.6	22'000	0.3
Transferts joueurs	70'074	0.8	62'300	0.8	60'000	0.8
Entrées spectateurs	10'719	0.1	46'632	0.6	37'000	0.5
Revenus sur licences et amendes	16'320	0.2	11'750	0.2	11'500	0.2
Revenus publicitaires	49'025	0.6	45'543	0.6	40'000	0.5
Droits de mise en oeuvre	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Autres revenus	2'340	0.0	2'637	0.0	1'500	0.0
Produits formation de base et continue	35'492	0.5	28'648	0.4	15'000	0.2
Divers revenus d'exploitation	187'754	2.2	294'851	3.9	160'300	2.2
Volleyshop	32'672	0.4	48'117	0.6	27'500	0.4
Articles et tenues arbitres	10'899	0.1	19'564	0.3	27'000	0.4
Annonces	0	0.0	21'047	0.3	0	0.0
Spenden/Gönnerbeiträge	14'764	0.2	16'729	0.2	0	0.0
location sol de la salle	4'000	0.1	4'000	0.1	8'000	0.1
rendement de refacturation	70'044	0.9	98'591	1.3	0	0.0
Autres produits	55'622	0.6	87'059	1.1	102'800	1.4
Diminutions de recettes/perte sur débiteurs	-247	0.0	-255	0.0	-5'000	-0.07

Annexe 2020

1.7 Détails du compte de résultats

(charges sectorielles sport de compétition, relève et de masse)

		Comptes 2020	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2017	Comptes 2017	Comptes 2016	Comptes 2015	Comptes 2014
Beach volley	Sport d'élite	-888'167	-1'007'015	-913'984	-985'949	-863'963	-861'331	-762'175	-997'543
	Sport de compétition relève et de masse	-555'969	-515'107	-560'120	-484'737	-551'784	-496'582	-523'678	-411'977
	Compétitions	-1'089	-685'516	-648'000	-740'408	-740'478	-732'157	-744'307	-728'849
Beach volley		-1'445'225	-2'207'638	-2'122'104	-2'211'095	-2'156'225	-2'090'070	-2'030'160	-2'138'369
Indoor Hommes	Sport d'élite	-358'054	-315'497	-441'585	-391'800	-312'698	-308'069	-311'496	-104'251
	Sport de compétition relève et de masse	-569'591	-526'400	-477'688	-628'777	-675'358	-540'699	-585'743	-311'838
Indoor Hommes		-927'644	-841'897	-919'273	-1'020'578	-988'055	-848'768	-897'239	-416'089
Indoor Femmes	Sport d'élite	-352'597	-454'308	-495'280	-394'639	-341'229	-305'175	-317'732	-236'526
	Sport de compétition relève et de masse	-583'721	-559'007	-493'778	-664'939	-689'310	-625'089	-606'719	-531'737
Indoor Femmes		-936'318	-1'013'315	-989'058	-1'059'578	-1'030'540	-930'264	-924'450	-768'263
Indoor (femmes+hommes)		-1'863'963	-1'855'212	-1'908'330	-2'080'156	-2'018'595	-1'779'032	-1'821'690	-1'184'351
Compétitions Indoor		-601'824	-716'780	-660'483	-660'589	-603'507	-550'562	-560'471	-440'893
Mesures de stabilisation COVID-19 sport		-2'177'619							
Total Sport d'élite		-1'598'817	-1'776'821	-1'850'849	-1'772'388	-1'517'890	-1'474'576	-1'391'403	-1'338'320
Total Sport de compétition relève et de masse		-1'709'281	-1'600'513	-1'531'585	-1'778'454	-1'916'452	-1'662'369	-1'716'140	-1'255'551
Compétitions (Beachvolley+Indoor)		-602'913	-1'402'296	-1'308'483	-1'400'997	-1'343'985	-1'282'719	-1'304'779	-1'169'742
Total dépenses sportives		-6'088'630	-4'779'630	-4'690'917	-4'951'839	-4'778'326	-4'419'664	-4'412'321	-3'763'613

Annexe 2020

1.8 Détails du compte de résultats (charges de personnel)

1.9 Détails du compte de résultats (charges matérielles, informatiques, de déplacement, représentations et publicitaires)

	Comptes 2020	%	Comptes 2019	%	Budget 2020	%
Charges de personnel	-3'019'547	100.0	-3'002'958	100.0	-3'088'673	100.0
Indemnités des entraîneurs et accompagnants	-1'437'484	47.5	-1'322'761	44.0	-1'401'482	45.4
Salaires bureau Swiss Volley	-1'044'449	34.5	-1'118'532	37.2	-1'115'845	36.1
Frais assurances sociales	-363'915	12.0	-357'505	11.9	-348'395	11.3
Frais organes et commissions	-74'581	2.5	-86'031	2.9	-81'750	2.6
Autres frais du personnel	-1'04'085	3.4	-1'18'130	3.9	-1'41'200	4.6

1.9 Détails du compte de résultats

	Comptes 2020	%	Comptes 2019	%	Budget 2020	%
Charges matérielles	-924'536	100.0	-1'069'537	100.0	-888'033	100.0
Charges de matériel et de prestations de services (Volleyshop et arbitres)	-55'363	6.0	-52'641	4.9	-44'140	5.0
Loyer	-1'04'708	11.3	-1'03'808	9.7	-1'07'000	12.0
Meubles de bureau/machines/IT	-10'498	1.1	-6'113	0.6	-4'500	0.5
Véhicules	-72'362	7.8	-128'463	12.0	-107'980	12.2
Assurances, taxes	-11'167	1.2	-11'910	1.1	-12'263	1.4
Charges d'administration	-121'692	13.2	-114'030	10.7	-99'750	11.2
Charges informatiques	-240'666	26.0	-213'443	20.0	-222'000	25.0
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-259'248	28.0	-355'893	33.3	-218'900	24.6
Réduction récup. Impôt préalable	-48'833	5.3	-83'236	7.8	-71'500	8.1

Détails Charges informatiques

	Comptes 2020	%	Comptes 2019	%	Budget 2020	%
Charges informatiques	-240'666	100.0	-213'443	100.0	-222'000	100.0
Entretien informatique software	-62'096	25.8	-57'519	26.9	-55'000	24.8
Entretien informatique hardware	-22'275	9.3	-13'339	6.2	-15'000	6.8
Banque de données (MyVolley, MyBeach, E-Learning etc.)	-105'977	44.0	-99'936	46.8	-104'500	47.1
Videosharing club / DataVolley / E-Scoring	-25'904	10.8	-24'947	11.7	-26'500	11.9
Internet/Transmissions données/Hébergement serveur	-24'415	10.1	-17'703	8.3	-21'000	9.5

Detail Charges de déplacement, représentations et publicitaires

	Comptes 2020	%	Comptes 2019	%	Budget 2020	%
Charges de déplacement, représentations et publicitaires	-259'248	100.0	-355'893	100.0	-218'900	100.0
Charges des communication	-40'634	15.7	-37'930	10.7	-42'000	19.2
Frais de distribution	-5'359	2.1	-5'199	1.5	-5'200	2.4
Marketing / sponsoring	-3'292	1.3	-10'586	3.0	-3'500	1.6
Honoraires d'expert	0	0.0	-12'000	3.4	0	0.0
Evénements fidélisation de la clientèle	0	0.0	-24'002	6.7	-24'000	11.0
Médias (Sportradio.ch)	-170'934	65.9	-215'025	60.4	-101'000	46.1
Imprimés publicitaires, matériel publicitaire	-17'929	6.9	-20'952	5.9	-19'200	8.8
Homepage/service de résultats	-21'100	8.1	-30'200	8.5	-24'000	11.0

Annexe 2020

2. Récapitulation des principes de présentation des comptes

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes a été effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss Sport GAAP FER 21 de Swiss Olympic Association. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés anonymes. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions de bilan ont été utilisées conformément aux valeurs maximales selon le droit des sociétés anonymes pour l'établissement des comptes annuels. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de Swiss Volley puissent être évalués de façon fiable.

Périmètre de consolidation

Swiss Volley n'a pas de sociétés filiales ni d'institutions partenaires placées sous une direction unique par une majorité de voix ou de toute autre manière.

Conversion des monnaies étrangères

Aucune monnaie étrangère à l'échéance du bilan.

Liquidités

Les liquidités comprennent le fonds de caisse, les chèques à encaisser directement ainsi que les avoirs en comptes postaux et bancaires.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des correctifs de valeurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien ont été directement imputées au compte de résultat.

Les amortissements ont été calculés sur la base de l'ordonnance sur les amortissements du canton de Berne:

Hardware informatique	durée d'utilisation 3–5 ans
Mobilier et équipements	durée d'utilisation 10 ans
Véhicules	durée d'utilisation 10 ans

Le seuil de comptabilisation s'élève à CHF 3000.

Immobilisations financières

Les actifs financiers sont évalués au coût.

Provisions

Les provisions ont été inscrites au bilan lorsqu'un engagement actuel, résultant d'un événement se situant dans le passé, est survenu, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables.

Impôts

Swiss Volley a été assujetti à l'impôt du canton de Berne au 1.1.2003, en qualité de personne morale.

Berne, le 31 décembre 2020

Annexe 2020

3. Immobilisations corporelles

Coûts d'acquisition	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2019	11'375	71'609	139'250	11'898	234'132
Investissements	0	7'093	14'333	0	21'426
Désinvestissements	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2020	11'375	78'702	153'582	11'898	255'557

Amortissements cumulés	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Inventaire au 31 décembre 2019	9'623	36'652	79'448	11'897	137'620
Charges d'amortissement	1'375	8'173	30'715	0	40'264
Correction amortissement cumulé	0	0	0	0	0
Inventaire au 31 décembre 2020	10'998	44'826	110'163	11'897	177'884

Valeur comptable nette	Installations sportives	Mobilier de bureau	TI/Machines de bureau	Véhicules	Total immob. corp. mobiles
Au 31 décembre 2019	1'752	34'957	59'802	1	96'512
Au 31 décembre 2020	377	33'876	43'419	1	77'674

Valeur d'assurance incendie au 31.12.2020	500'000.00
--	-------------------

4. Autres indications

	Comptes 2020	Comptes 2019
Nombre de collaborateurs (temps plein en moyenne annuelle)	< 50	<50
Cautionnements	aucun	aucun
Engagements de garantie	aucun	aucun
Constitution de gages en faveur de tiers	aucun	aucun
Restriction de propriété pour engagements propres	aucun	aucun
Engagements de leasing	Fr. 0	Fr. 73'789
Contributions Office fédérale du sport	Fr. 330'895	Fr. 180'000
Contributions Lotterie	Fr. 1'259'500	Fr. 1'252'500
Contrats locatifs à long terme avec plus de 12 mois restants		
Contrat de location jusqu'au 31.10.2026; Loyer annuel CHF 83'000		
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance	aucun	aucun
Il s'agit d'un pla de prévoyance chez Swiss Life AG. Il n'y a pas de sur ou sous-couverture.		
Les frais de prévoyance dans les frais du personnel sont de:	Fr. 134'863	Fr. 139'777
Montant total des indemnités à:		
Comité Central	Fr. 14'500	Fr. 16'600
Direction (Junior-GL incl.)	Fr. 653'228	Fr. 651'781

5. Versement mesures de stabilisation Covid-19 aux clubs et organisations

Aperçu par type d'organisation	Nombre	Somme en CHF
Fédération nationale	0	-
Fédération régional / cantonal	4	52'820
Clubs	59	697'588
Organisations similaire	0	-
Institutions de promotion de la relève	0	-
Centres de performance	1	25'400
Manifestations de sport populaire et d'élite en Suisse	2	975'002
Manifestations de sport populaire et d'élite internationales	1	289'383
Infrastructure	1	34'447
Autres	0	-
Total Clubs/Organisations	68	2'074'640
Übersicht nach Bereich	Nombre	Somme en CHF
Sport d'élite (Part 31%)	14	639'840
Sport populaire (Part 69%)	54	1'434'800

Rapport de prestations 2020

But/Organisation de la Fédération

Extrait du plan directeur:

Swiss Volley est l'organe faitier suisse pour le volleyball. L'objectif principal de Swiss Volley est la propagation et la promotion du volleyball dans le sport de masse et le sport d'élite, ainsi que la progression de son importance dans le public. La position de deuxième fédération suisse de sport d'équipe doit être confirmée. Swiss Volley entend en même temps être organisateur, prestataire de services et défenseur des intérêts de ses membres. Swiss Volley promeut en particulier des produits «vendables» et/ou

avantageux pour sa base. Swiss Volley est positivement orienté face aux nouvelles tendances et aux nouveaux développements dans le volleyball. La Fédération s'engage au niveau national et international en faveur de concepts et de formes de jeu innovants. Swiss Volley s'engage pour une éthique sportive, pour le fair-play, et lutte contre l'utilisation de moyens dopants. Swiss Volley prend position par rapport aux questions et problèmes de société, politiques et économiques qui ont une influence directe sur l'activité de la Fédération et l'exercice ou le développement du volleyball.

Organes dirigeants de la Fédération, Comité central

Nom	Prénom	Fonction	Mandat	Taux d'occupation
Willi	Nora	Présidente	– 31.12.2022	–
Hominal	Bernard	Vice-président	– 31.12.2022	–
Aeschlimann	Daniela	Membre	– 31.12.2022	–
Addiechi	Federico	Membre	– 31.12.2022	–
Cantieni	Roman	Membre	– 31.12.2022	–
Frey	Deborah	Membre	– 31.12.2022	–
Stückelberger	Balz	Membre	– 31.12.2022	–

Responsables au sein de la direction

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Augsburger	Werner	Directeur	01.04.2012	100%
Deubelbeiss	Martin	Directeur des finances	01.06.2013	100%
Monnet	Anne-Sylvie	Directeur sportif	01.11.2003	100%
Raffaelli	Alessandro	Directeur compétitions	26.09.2012	100%
Saxer	Philippe	Directeur sportif	01.06.2006	100%

Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Balduzzi	Luca	Administration	01.11.2017	80%
Flühmann	Leonie	Apprenti	01.08.2019	80%
Fölmli	Marco	Responsable jeune	01.05.2014	50%
Gloor	Harald	Responsable entraîneur	01.01.2018	30%
Gugger Suter	Ursula	Administration	01.06.2018	90%
Hagenbuch	Niklaus	Administration	01.09.2017	80%
Leemann	Tamara	Administration	01.03.2020	80%
Meyenberg	Michael	Responsable jeune	01.08.2015	100%
Müller-Maurer	Evelyne	Administration	01.06.2000	30%
Nowotny	Johannes	Responsable jeune	01.05.2014	80%
Nydegger	Joël	Administration	01.10.2013	100%
Risch	Lara	Administration	01.04.2017	20%
Schläppi	Tina	Administration	01.04.2016	100%
Seeger	Till	Apprenti	01.08.2019	80%
Soltermann	Robin	Stagiaire	01.04.2020	60%
Spychiger	Karin	Administration	01.03.2006	40%

Collaborateurs de Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Théodoloz	Noémie	Administration	01.06.2014	100%
Wick	Jana	Stagiaire	01.02.2020	80%
Zbinden	Jürg	PL Kids + School Volleyball	01.10.2012	30%
Zindel	Silvan	Responsable entraîneur	01.01.2018	100%

Entraîneur Swiss Volley

Nom	Prénom	Fonction	Entrée	Taux d'occupation
Aime	Emanuele	Scout M	dés 2017	Jours d'activités
Balsamo	Dario	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Balsamo	Riccardo	Scout M	dés 2020	Jours d'activités
Beck	Sebastian	Entraîneur	01.03.2006	100%
Beeler	Marco	Entraîneur	dés 2015	Jours d'activités
Dieckmann	Christoph	Entraîneur	01.11.2012	65%
Fölmli	Marco	Entraîneur	dés 2014	50%
Gabathuler	Philipp	Entraîneur	01.01.2018	100%
Grigoletto	Davide	Entraîneur	dés 2020	Jours d'activités
Karl	Florian	Entraîneur	01.01.2014	100%
Lienhard	Vera	Entraîneuse	dés 2019	Jours d'activités
Milanez	Denis	Entraîneur	01.05.2019	100%
Motta	Mario	Entraîneur	dés 2017	Jours d'activités
Nowotny	Johannes	Entraîneur	dés 2011	20%
Piran	Isfendiar	Entraîneur	dés 2020	Jours d'activités
Rodriguez Wood	Daniel	Entraîneur	01.11.2020	100%
Scheidegger	David	Stagiaire	01.11.2020	60%
Sparidans	Dirk	Entraîneur	dés 2020	Jours d'activités
Strohm	Frieder	Entraîneur	dés 2015	50%
Suter	Michael	Entraîneur	dés 2013	100%
van Hintum	Saskia	Entraîneuse	01.01.2020	50%
Zürcher	Bruno	Entraîneur	dés 2013	Jours d'activités

Organe de révision

Reprise du mandat 1.1.2003 – élu jusqu'au 31.12.2021
T&R SA, Gümligen
Beat Nydegger, expert-comptable dipl.

Commission de gestion

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Racine	Marc-André	Membre	– 31.12.2022
Schmutz	Stefan	Président	– 31.12.2022
Thommen	Stefan	Membre	– 31.12.2022

3.2 Rapport de la commission de gestion de Swiss Volley

à l'attention du Parlement 2021

Conformément au mandat qui nous est octroyé, la commission de gestion a examiné de manière critique le développement de l'activité de Swiss Volley en 2020. Nous avons exécuté notre mandat de manière indépendante, conformément aux dispositions statutaires et au règlement de la commission de gestion.

La commission de gestion s'est réunie à l'occasion de trois séances au bureau à Berne. Celles-ci ont eu lieu en la présence de Monsieur Bernard Hominal qui représentait le Comité central. Le contrôle et l'appréciation des rapports financiers présentés ont été les thèmes centraux de ces séances. La commission de gestion a en outre reçu régulièrement des informations concernant l'activité de la Fédération. Sur la base des contrôles effectués, nous établissons à l'attention du Parlement le rapport suivant:

- Les comptes annuels 2020 sont clôturés avec une perte de CHF 8948.–. Une perte de CHF 10000.– avait été budgétée. En raison de cette perte, le capital de la Fédération diminue à CHF 686 241.– au 31 décembre 2020.
- Dans la mesure où des différences importantes par rapport au budget ont été enregistrées pour certains postes, elles ont été rapidement identifiées par le bureau et le Comité central sur la base des projections courantes. Les principaux écarts ont été exposés à la commission de gestion de manière transparente lors des séances et justifiés dans le détail.
- La commission de gestion a été régulièrement informée des mesures prises pour faire face à la pandémie et aux risques de perte y afférents, en particulier lors d'une séance supplémentaire au mois d'août 2020. Les mesures prises par la Fédération (notamment la gestion des cotisations des membres sous forme de licences) sont pertinentes et la commission de gestion les soutient sans réserve.
- Dans le contexte de la pandémie, le bureau a dû gérer différentes tâches supplémentaires et faire face à un surcroît de travail considérable. En effet, la distribution des aides pour les cas de rigueur allouées par la Confédération et l'examen des demandes requis à cette fin incombaient aux fédérations sportives nationales. En outre, les fréquentes modifications des conditions générales ont engendré une charge de travail administrative et organisationnelle supplémentaire. Dans ces conditions, il n'a pas été question de recourir au chômage partiel au niveau du bureau de Swiss Volley.

- La clôture des comptes de l'exercice 2020 a été contrôlée par un organe de révision externe. Dans son rapport du 2 février 2021, T+R SA atteste que lors de son contrôle, elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux prescriptions applicables en matière d'établissement des comptes.
- En consultant les procès-verbaux des séances du Comité central, la commission de gestion a pu obtenir des informations concernant les autres activités de la Fédération. Le bureau de Swiss Volley nous a continuellement informés et consultés concernant les activités à portée considérable. Des contrats importants conclus par la fédération ont par ailleurs été vérifiés ponctuellement.
- À la demande de la commission de gestion, le projet Volley IT est suivi par un organe de surveillance de projets spécialisée. L'entreprise chargée du développement du logiciel a également été touchée par la pandémie. Après concertation avec l'organe de surveillance et la commission de gestion, les mesures requises pour s'assurer que le projet soit mené à bien ont été prises.
- Tous les renseignements exigés par la commission de gestion concernant la marche ordinaire des affaires ou certaines affaires en particulier ont été fournis de manière compétente par le Comité central et la direction.
- Dans le cadre de notre activité, nous n'avons pas rencontré d'élément nécessitant des vérifications complètes au sens de l'art. 9, al. 3 du règlement de la commission de gestion.

Nous sommes donc d'avis que l'activité de la Fédération s'est développée de manière correcte dans le cadre des statuts, des règlements et des décisions des organes compétents. Nous recommandons au Parlement d'approuver les comptes annuels 2020.

Pour conclure, nous remercions le représentant du Comité central, Bernhard Hominal, ainsi que la direction de Swiss Volley, Werner Augsburg, Philippe Saxer et Martin Deubelbeiss, pour le travail effectué avec soin et les explications compétentes fournies lors de nos séances.

Thoune, le 4 mai 2021

Pour la commission de gestion:



Stefan Schmutz, président



4. Annexe des statistiques

4.1 Licences/Clubs dès 1969

Saison Saison	Lizenzen Licences	Vereine Clubs	Passivmitglieder- Membres passifs	Erhöhung Augmentation	Vereine Clubs
1969/70	1'803	81			
1970/71	2'717	129		50.69%	59.26%
1971/72	3'780	155		39.12%	20.16%
1972/73	5'374	228		42.17%	47.10%
1973/74	6'935	316		29.05%	38.60%
1974/75	9'313	372		34.29%	17.72%
1975/76	11'388	449		22.28%	20.70%
1976/77	13'102	510		15.05%	13.59%
1977/78	14'921	572		13.88%	12.16%
1978/79	16'800	628		12.59%	9.79%
1979/80	18'537	651		10.34%	3.66%
1980/81	20'369	671		9.88%	3.07%
1981/82	21'954	706		7.78%	5.22%
1982/83	23'217	728		5.75%	3.12%
1983/84	24'155	733		4.04%	0.69%
1984/85	25'793	750		6.78%	2.32%
1985/86	26'614	762		3.18%	1.60%
1986/87	27'678	781		4.00%	2.49%
1987/88	27'893	785		0.78%	0.51%
1988/89	28'640	784		2.68%	-0.13%
1989/90	35'438	778		23.74%	-0.77%
1990/91	36'871	752	13'784	42.94%	-3.34%
1991/92	37'967	774	13'390	1.39%	2.93%
1992/93	38'609	766	14'132	2.69%	-1.03%
1993/94	39'713	761	15'232	4.18%	-0.65%
1994/95	40'582	766	14'920	1.01%	0.66%
1995/96	39'925	770	15'610	0.06%	0.52%
1996/97	44'418	769	15'200	7.35%	-0.13%
1997/98	45'543	767	15'268	2.00%	-0.26%
1998/99	44'559	754	15'310	-1.55%	-1.69%
1999/00	39'738	687	15'400	-7.90%	-8.89%
2000/01	41'726	661	15'500	3.79%	-3.78%
2001/02	30'855	652	15'300	-19.35%	-1.36%
2002/03	29'203	645	15'000	-4.23%	-1.07%
2003/04	30'025	656	15'000	1.86%	1.71%
2004/05	31'623	660	15'000	3.55%	0.61%
2005/06	34'485	611	15'000	6.14%	-7.42%
2006/07	35'201	660	15'000	1.45%	8.02%
2007/08	35'422	569	15'000	0.44%	-13.79%
2008/09	34'906	568	15'000	-1.02%	-0.18%
2009/10	35'075	543	15'000	0.34%	-4.40%
2010/11	34'711	544	15'000	-0.73%	0.18%
2011/12	34'866	523	15'000	0.31%	-3.86%
2012/13	35'641	522	15'000	1.55%	-0.19%
2013/14	35'371	510	15'000	-0.53%	-2.30%
2014/15	35'199	503	15'000	-0.34%	-1.37%
2015/16	38'259	499	15'000	6.10%	-0.80%
2016/17	41'959	485	15'000	6.95%	-2.81%
2017/18	44'056	480	15'000	3.68%	-1.03%
2018/19	44'869	471	15'000	1.38%	-1.88%
2019/20	44'590	471	15'000	-0.47%	0.00%
2020/21	43'077	461	15'000	-2.54%	-2.12%



4.2 Développement du nombre des licences

SV Région/Région	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	Abs.	rel.
Neuenburg/Neuchâtel	825	774	766	791	819	872	928	912	910	884	863	964	932	926	858	867	866	846	811	645	-166	-20.5%
Tessin/Ticino	552	584	735	782	1067	1232	1253	1'190	1'179	1'080	1'056	1'007	924	953	812	834	847	757	813	726	-87	-10.7%
Wallis/Valais	1045	1007	1092	1'146	1'147	1'384	1'510	1'490	1'501	1'515	1'462	1'425	1'417	1'330	1'255	1'147	1'153	1'126	1'190	1'103	-87	-7.3%
GSGL	1'607	1'588	1'635	1'567	1'572	1'580	1'548	1'546	1'509	1'519	1'402	1'355	1'339	1'222	1'145	1'162	1'197	1'252	1'276	1'291	15	1.2%
Jura-Seeland	1'069	894	852	842	812	823	1'194	1'284	1'267	1'116	1'100	1'146	1'136	1'182	1'175	1'317	1'298	1'271	1'300	1'162	-138	-10.6%
Genève	782	680	699	700	851	1'004	962	1'003	1'031	1'025	969	1'049	1'015	986	1'068	1'146	1'292	1'272	1'317	1'225	-96	-5.2%
Freiburg/Fribourg	1'902	1'897	1'862	1'951	2'130	2'173	2'177	1'625	2'114	2'120	2'045	1'973	1'866	1'818	1'819	1'847	1'823	1'802	1'861	1'765	-40	-2.1%
Waadt/Vaud	2'241	2'037	2'049	2'058	2'231	2'188	2'138	2'233	2'294	2'212	2'245	2'130	2'114	2'013	2'022	2'056	2'122	2'058	1'918	1'978	-96	-4.0%
Basel/Bâle	2'612	2'544	2'612	2'517	2'745	2'644	2'591	2'722	2'642	2'449	2'381	2'260	2'220	2'221	2'176	2'307	2'386	2'319	2'389	2'293	21	0.8%
Zürich	2'628	2'431	2'657	2'628	2'618	2'815	2'828	2'803	2'739	2'661	2'562	2'542	2'493	2'512	2'464	2'628	2'660	2'666	2'732	2'753	-97	-3.5%
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	2'628	2'544	2'498	2'422	2'767	2'721	2'886	2'830	2'908	2'913	2'682	2'683	2'741	2'752	2'679	2'705	2'814	2'711	2'774	2'677	-85	-2.4%
Aargau/Argovie	3'479	3'153	3'227	3'103	3'529	3'482	3'293	3'255	3'183	3'180	3'107	3'212	3'356	3'322	3'384	3'341	3'341	3'485	3'609	3'524	-144	-3.7%
Innerschweiz/Suisse centrale	3'854	3'549	3'684	3'667	4'075	4'087	4'125	4'106	4'157	4'150	4'043	4'056	3'979	3'757	3'769	3'787	3'884	3'866	3'899	3'755	-132	-3.2%
Bern Solothurn / Berne Soleure	7'333	6'702	6'911	6'770	7'604	7'569	7'418	7'361	7'340	7'330	7'150	7'268	7'335	7'079	7'153	7'128	4'602	4'229	4'118	3'986	-632	-23.2%
Beachlizenzent / licences beach					2'038	2'801	2'755	2'479	2'529	2'494	2'185	2'107	2'226	2'234	2'290	2'357	2'518	2'644	2'722	2'090	-8	-5.8%
Beachvolley Easy League									346	678	476	347	347	320	258	209	147	118	138	130	0	0.0%
Open Beachvolley League														623	649	603	0	0	0	0	0	0.0%
Indoor Easy League															3'297	3'977	3'981	4'232	4'097	3'952	-145	-3.5%
Indoor Schreiberlicenzen / licences de marqueurs															2'712	5'068	6'522	8'215	7'626	8'122	496	6.5%
Total	36'286	34'008	35'074	36'442	39'959	40'597	40'663	40'642	40'301	39'921	39'971	40'936	40'840	40'460	43'593	47'240	44'056	44'869	44'590	43'077	-1'513	-3.4%

4.3 Sortes de licences par région/Distribution des votes

SV Region	SV Région	Stimmen/ Voix	Beach	DN	DR	J	U15/U16	U13	M13	KV	NL	RL	LP	Schiri	Trainer T	Trainer TA	Trainer TB	Trainer TC	Trainer TLEN	Trainer TLER	Total
				DN	DR	J	M15/M16	M13	KV	LN	LR	LR	LP	LP	Entrain.	Entrain.	Entrain.	Entrain.	Entrain.	Entrain.	Total
Neuenburg / Neuchâtel		1		11	18	136	48	37	10	67	248	1	47	1	11	6	1	3	1	0	645
Tessin / Ticino		1		21	0	126	121	24	0	71	281	0	35	0	28	3	7	6	2	1	726
Wallis / Valais		1		4	19	220	104	90	41	63	463	2	57	4	19	4	6	9	1	1	1'103
GSGL		1		27	40	145	71	39	94	88	655	3	83	12	16	12	5	6	4	3	1'291
Jura-Seeland		1		2	29	178	78	72	63	81	570	2	42	9	26	9	1	9	0	0	1'162
Genf / Genève		1		9	28	247	228	146	58	106	277	0	64	5	38	5	11	4	1	3	1'225
Freiburg / Fribourg		2		4	11	353	113	50	31	68	923	1	144	3	45	3	9	9	1	0	1'765
Waadt / Vaud		2		3	6	517	23	18	26	94	965	0	169	7	31	7	8	9	1	1	1'878
Basel / Bâle		2		19	27	294	232	219	79	129	1'088	5	121	11	52	11	7	9	1	0	2'293
Zürich		3		21	24	565	195	105	86	129	1'401	5	140	7	48	7	6	19	1	1	2'753
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est		3		22	17	645	196	106	24	195	1'234	2	150	14	47	14	11	13	1	0	2'677
Aargau / Argovie		4		25	25	750	237	255	73	151	1'714	4	112	11	120	11	13	33	1	0	3'524
Innerschweiz / Suisse centrale		4		16	29	990	458	286	170	101	1'461	1	138	10	65	10	13	14	2	1	3'755
Bern Solothurn / Berne Soleure		4		20	47	711	248	195	41	259	2'107	3	155	11	144	11	15	28	1	1	3'986
Beachlicenzen / licences beach			2'090																		2'090
Beachvolley Easy League			138																		138
Indoor Easy League																					3'952
Indoor Schreiberlicenzen / licences de marqueurs																					8'122
Total		30	2'228	204	320	5'877	2'352	1'642	796	1'602	13'387	29	1'457	690	113	113	171	18	12	43'077	

Neue Stimmverteilung ab 01.01.2021 aufgrund der Lizenzzahlen Saison 19/20
Nouvelle répartition des voix dès le 01 janvier 2021 sur la base du nombre de licences de la saison 19/20

4.4 Lizenzen par région et sexe/Sortes de lizenzen

Lizenzart Sortes de lizenzen	Frauen Femmes	Männer Hommes	Total	Index VJ		
				Total	Frauen	Männer
Doppellizenz/licences double DN	128	76	204	138.8%	148.8%	124.6%
Doppellizenz/licences double DR	219	101	320	97.6%	94.4%	105.2%
Junioren/juniors J	5'025	852	5'877	97.6%	95.8%	109.4%
U15/U16 // M15/M16	1'851	501	2'352	100.6%	97.6%	113.3%
U13 / M13	1'312	330	1'642	83.6%	82.8%	87.1%
KidsVolley	602	194	796	73.5%	77.5%	63.4%
Nationalliga NL/ligue nationale LN	853	749	1'602	106.0%	109.5%	102.3%
Regionalliga RL/ligue régionale LR	9'388	3'999	13'387	95.4%	95.4%	95.5%
Pendler PL / licences pendulaires	13	16	29	100.0%	118.2%	88.9%
Schreiberlizenz SL/ licences de marqueurs	6'109	2'013	8'122	106.5%	106.7%	105.8%
Schiedsrichter SR/arbitres	807	650	1'457	102.4%	102.8%	101.9%
Trainer T / entraîneur T	420	270	690	106.0%	104.7%	108.0%
Trainer TA / entraîneurs TA	12	101	113	99.1%	109.1%	98.1%
Trainer TB / entraîneurs TB	26	87	113	93.4%	89.7%	94.6%
Trainer TC / entraîneurs TC	56	115	171	88.6%	78.9%	94.3%
Trainer TLEN / entraîneurs TLEN	4	14	18	94.7%	80.0%	100.0%
Trainer TLER / entraîneurs TLER	1	11	12	35.3%	7.7%	52.4%
Beachlizenzen / licences beach	1'159	931	2'090	76.8%	75.7%	78.2%
Beach Volley Easy League			130	94.2%		
Indoor Easy League			3'952	96.5%		
Total	27'985	11'010	43'077	96.6%	96.4%	97.1%

SV Region SV Région	Frauen Femmes	Männer Hommes	Lizenzen Licences	Index VJ		
				Total	Frauen	Männer
Genf/Genève	817	408	1'225	93.0%	93.2%	92.7%
Waadt/Vaud	1'167	711	1'878	97.9%	96.7%	100.0%
Wallis/Valais	903	200	1'103	92.7%	92.9%	91.7%
Neuenburg/Neuchâtel	468	177	645	79.5%	78.9%	81.2%
Jura-Seeland	852	310	1'162	89.4%	89.1%	90.1%
Freiburg/Fribourg	1'368	397	1'765	94.8%	95.1%	93.9%
Bern-Solothurn/Berne-Soleure	2'984	1'002	3'986	96.8%	95.4%	101.2%
Basel/Bâle	1'644	649	2'293	96.0%	94.6%	99.5%
Aargau/Argovie	2'587	937	3'524	97.6%	96.3%	101.5%
Innerschweiz/Suisse centrale	2'908	847	3'755	96.3%	96.8%	94.5%
Zürich	1'759	994	2'753	100.8%	99.0%	104.0%
Nordostschweiz / Suisse du Nord-Est	1'817	860	2'677	96.5%	96.6%	96.3%
GSGL	834	457	1'291	101.2%	99.9%	103.6%
Tessin/Ticino	609	117	726	89.3%	90.1%	85.4%
Beachlizenzen/licences beach	1'159	931	2'090	76.8%	75.7%	78.2%
Beach Volley Easy League			130			
Indoor Easy League			3'952			
Indoor Schreiberlizenzen / licences de marqueurs	6'109	2'013	8'122			
Total	27'985	11'010	43'077	96.6%	96.4%	97.1%

4.5 Répartition des classes d'âge

	Alter âge	Absolut			%			Delta VJ Diff. AP		Delta VJ / Diff. AP	
		Frauen femmes	Männer hommes	Total	Frauen femmes	Männer hommes	Total				
U10	4 - 9	402	178	580	1.9%	2.2%	2.0%	-260	69.0%	69.0%	69.3%
U11	10	416	101	517	2.0%	1.3%	1.8%	-203	71.8%	74.3%	63.1%
U13	11 - 12	1'493	363	1'856	7.2%	4.5%	6.4%	-353	84.0%	83.5%	86.0%
U15	13 - 14	2'459	450	2'909	11.9%	5.6%	10.1%	-76	97.5%	97.2%	99.1%
U17	15 - 16	2'796	553	3'349	13.5%	6.9%	11.6%	30	100.9%	96.3%	133.3%
U19	17 - 18	2'399	561	2'960	11.6%	7.0%	10.3%	231	108.5%	106.2%	119.6%
U23	19 - 22	3'208	891	4'099	15.5%	11.0%	14.2%	-153	96.4%	96.5%	96.2%
	23 - 29	3'723	1'437	5'160	18.0%	17.8%	17.9%	-151	97.2%	95.6%	101.4%
	30 - 39	2'335	1'646	3'981	11.3%	20.4%	13.8%	-179	95.7%	97.4%	93.4%
	40 - 49	997	1'072	2'069	4.8%	13.3%	7.2%	-85	96.1%	96.4%	95.7%
	50 - 59	442	591	1'033	2.1%	7.3%	3.6%	-40	96.3%	99.5%	94.0%
	> 60	47	223	270	0.2%	2.8%	0.9%	15	105.9%	106.8%	105.7%
Total		20'717	8'066	28'783	100.0%	100.0%	100.0%	-1'224	95.9%	95.2%	97.9%
Anteil / Part		72.0%	28.0%	100.0%						-0.6%	0.6%

ohne Schreiberlizenzen, Beachvolley, Open und Easy Leagues
sans licences de marqueurs, beachvolley, Open et Easy Leagues



la **Mobilière**

